

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 26 DECEMBRE 1935

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 20 — No 52



Le Verbe s'est fait chair

L y a quelque deux mille ans, une pauvre petite Juive, mariée à un ouvrier, mettait au monde un enfant dans l'écurie délabrée d'un village perdu, là-bas, en Palestine, au fond de la campagne...
Minuscule fait divers qu'un journal de province, même à court de copie, n'insérerait peut-être pas.
Or, à cause de cette naissance, la terre entière aujourd'hui est en joie, depuis le savant jusqu'à l'ignorant... depuis les capitales les plus fastueuses jusqu'à la mission la plus perdue dans les sables ou la plus avancée vers le pôle... depuis la petite religieuse fervente et mystique jusqu'au plus épais et haineux franc-maçon... depuis l'appartement princier jusqu'à la cabane du bûcheron, grelottant au fond des bois.
Voici un contraste extérieur, tangible, bien de nature à frapper tout esprit qui entend chercher le pourquoi des choses.

Que contient-elle donc, la pauvre crèche?...
Quand on étudie l'histoire des religions, on est frappé de la calotte de plomb, mise sur le cerveau humain par l'ignorance, la superstition, et tous les faux mandats des faux sacerdocees.
Dans tous les siècles, il y a eu des esprits délicats, des âmes avides de savoir, des cœurs bons et purs.
Il y en a eu des millions... des milliards peut-être.
Ils ont été ignorés, déformés, écrasés, souillés.
"O Liberté... que de crimes on a commis en ton nom!" s'écriait Mme Roland conduite à la guillotine.
O Religion... que de forfaits se sont abrités sous ton manteau!... pourrait s'écrier l'humanité.
Pendant des siècles, la plainte a monté... monté...
Infinitésimale d'abord comme un grain de sable ou comme une goutte d'eau, elle a grandi, est devenue immense, terrible comme l'océan.
— Écoute le désert, dit parfois l'Arabe au voyageur... écoute comme il se plaint?... Il voudrait devenir prairie.
Ainsi se plaignait la terre. Tous les termes bibliques consacrent cette angoisse et cette comparaison: "Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines... Rorate coeli desuper... Cieux, laissez tomber votre rosée et que les nues pleuvent le Juste".

Et le Juste vient.
Il vient sous la forme la plus aimable qui soit.
Quand dans une famille — qui est une famille — l'enfant apparaît... l'enfant tout neuf... l'enfant qui a l'air d'arriver tout frais du paradis, avec le bleu du ciel en ses yeux... le bonheur qu'il donne... le soleil qu'il apporte en ses petites mains closes!...
Alors qui dira la joie immense que suscite l'enfant de cette nuit divine?
Tressaille, ô mon intelligence avide... Il est la Vérité.
Ouvrez-vous, mes yeux... Il est la Lumière... toute la Lumière.
Et toi, mon cœur... toi, qui conditionnes ma vie et lui donnes son sens... toi, mon cœur affamé... Il est l'Amour.
A peine né, cet enfant va dire des mots que les majestueux pontifes de l'antiquité n'ont pas trouvés... des mots très simples qui ouvrent des horizons infinis...
Il est le Libérateur!... A partir de ce jour, l'idéal de l'humanité change...
Avant lui, c'était la force... Désormais, c'est l'amour: "Je suis doux et humble de cœur... Paix sur la terre aux personnes de bonne volonté... Venez à moi, vous tous qui pleurez..." Même ceux qui, plus tard, tromperont le peuple car, hélas! il sera toujours trompé... même ceux-là seront obligés de se parer de la magie de ces mots... Vérité... Lumière... Amour... mots qui sont à Lui, et de Lui.
Si Alexandre le Grand, si Jules César, si Louis XIV ou Napoléon n'étaient pas venus au monde, le monde se serait passé d'eux.
Mais si l'enfant de la crèche n'était pas né, l'humanité pitoyable serait gisante encore aux pieds de quelques maîtres craints et méprisés, comme un fumier géant au pied d'un mancenillier.
Mais Il est venu!...

Il est né, le divin Enfant!
Jouez, hautbois, résonnez, musettes!
Réjouissez-vous, vous tous qui travaillez et peinez, car l'enfant nous donne la clé de l'énigme terrible.
La souffrance existait avant Lui, mais Il en apporte la compréhension, et Il en donne la force.
Dans la dernière guerre, l'officier expliquait à ses hommes le but à atteindre, ensuite, il se mettait à leur tête, et avait alors le droit de leur demander de mourir.
Ainsi fait le Christ, Il explique d'abord:

Mimut, chrétien, c'est l'heure solennelle
Où l'homme-Dieu descendit jusqu'à nous
Pour effacer la tache originelle
Et de son Père apaiser le courroux.

Ensuite, Il marche devant nous sur la route dure.
Pressez la joie de ce jour; elle est faite de cette attendrissante pensée: Il a pris notre pitoyable chair de misère. Lui le Verbe impassible, et Il est venu habiter parmi nous... dans notre tranche humaine!... Lui qui avait à jamais l'infinie tranquillité du grand ciel bleu.

Regardez donc la vie en courageux, bien en face.
Ne lui demandons plus ce qu'elle ne peut pas... ce qu'elle ne doit pas donner, c'est-à-dire le paradis qui est sa résultante.
Et la vérité claire dans les yeux, l'amour bien chaud au cœur, forts de la divine espérance qu'un tel geste de Dieu sera d'une fécondité supérieure à toute l'emprise du mal, disons-lui à la triste vie: "Maintenant, je te comprends... tu peux venir!..."

Pierre L'ERMITE



NOS GAGNANTS

Problème no 28, paru le 12 décembre 1935

- 1.—Mlle Germaine Thibault, 571 Chemin de la Côte St-Paul, Montréal.
- 2.—Benoit Massicotte, St-Proper, comté Champlain.
- 3.—Joseph Labonté, L'Avenir, comté Drummond.

Chacun de ces gagnants reçoit une piastre (\$1.00) par retour du courrier. Félicitations et bonne chance aux autres concurrents pour les problèmes subséquents.

LE COMITE

Notre concours hebdomadaire de mots croisés

REGLEMENTS

- 1.— Il faut être abonné au Bulletin des agriculteurs pour avoir droit aux récompenses;
- 2.— Les résultats nous parvenant après le deuxième mardi matin, ne seront pas valables;
- 3.— Ecrire les mots en CAPITALES et indiquer le numéro du problème;
- 4.— La plupart des définitions sont celles du Petit Larousse Illustré;
- 5.— Le personnel de notre Journal n'a aucun droit de participer à ces concours;
- 6.— Nous donnons chaque semaine TROIS prix de UN dollar (\$1.00) chacun;
- 7.— Ces prix seront tirés au sort parmi les réponses justes reçues chaque semaine;
- 8.— Ecrire bien lisiblement ses noms et adresse au long, avec Route Rurale, si tel est le cas;
- 9.— Joindre à l'envoi de la solution LA BANDE D'ADRESSE qui porte son nom. Important.

10.— Adresser bien lisiblement à LE BULLETIN DES AGRICULTEURS, 1010, rue Sainte-Catherine est, Montréal, P. Q., Mots Croisés.

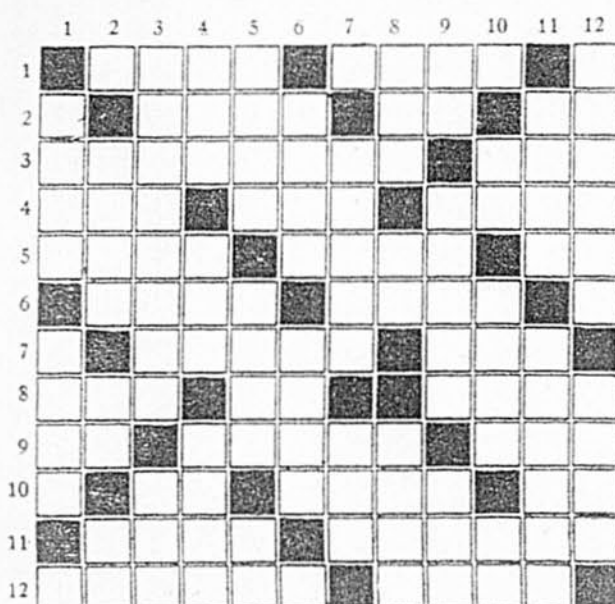
* * *

Toutes les bonnes réponses ne pouvant être primées, nous lançons un concours trimestriel. Tous les noms des concurrents heureux pendant les treize semaines du Concours (3 mois) seront placés ensemble et l'on procédera ensuite à un tirage au sort sous les auspices de personnes dont nous vous ferons connaître les noms en temps et lieu.

Liste des prix qui seront décernés dans l'édition du 4 décembre 1935:

- 1er: un DIX piastres;
 - 2e: un CINQ piastres;
 - 3e, 4e, 5e, un DEUX piastres;
 - 6e, 7e, 8e, 9e, UNE piastre.
- Nous souhaitons bonne chance à tous.

LE COMITE



Problème No 30

HORIZONTALEMENT

1. Prénom féminin — Accumulation.
2. Ancienne mesure de longueur — Vieux mot qui signifie: en matière de — Temps d'un verbe qui exprime la joie.
3. Action qui démontre l'amitié — Préposition.
4. Mot de la capitale d'un Etat de l'Amérique du Sud — Temps d'un verbe substantif — Défaut.
5. Nom donné à l'autochton — Rivière de France — Temps d'un verbe auxiliaire.
6. Fut rejoint par la magicienne Médée — Préposition.
7. Doux — Roi d'Israël avant Jésus-Christ.
8. Romancier français — Déjà — Fleuve de France.
9. Préposition — Autrefois — Patrie d'un roi d'Angleterre (1399-1413).
10. Première syllabe d'un verbe signifiant graver — Ville de Turquie — Qui pousse l'aiguille.
11. Grand bassin ayant issue vers la mer — Genre de mammifère du Pacifique.
12. Sorte de coiffure des anciens — Fait avec audace.

VERTICALEMENT

1. Se dit de la soie, quand elle n'a pas été blanchie — Un des douze petits prophètes.
2. Direction du vent — Premier — Première note de la gamme de deux dièses majeures.
3. Vous êtes très utile en ce moment — Temps d'un verbe signifiant trapper.
4. Lieu étroit où l'on tient la volaille pour l'engraisser — Petite monnaie de cuivre qui équivaut à la vingtième partie du franc — Un des fils de Jacob.
5. Très petit golfe — Genre de reptile d'Afrique et d'Asie — Temps d'un verbe substantif.
6. Cheville de fer qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue — Première mise dans certains jeux de cartes.
7. Application d'esprit pour apprendre — Fille du fondateur légendaire de Thèbes.
8. Vaste amas d'eau — Préfixe latin — Navicateur espagnol, né à Barcelonne.
9. Premier en son genre — Double du voile de dessous des religieuses — Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées.
10. 16e lettre de l'alphabet grec — Turquie d'Asie — Préfixe.
11. Ensemble des ascendants d'un peuple — Presqu'île de l'Amérique du Nord.
12. Personne qui fait briller les chaussures — Cris inopinateurs poussés contre quelqu'un.

Les contrats hydro-électriques

Toronto.—La commission hydro-électrique d'Ontario a approuvé deux contrats avec des compagnies d'électricité de la province de Québec, un contrat avec la compagnie Gatineau pour une fourniture minimum de 1000,000 c.v. au prix de \$12.50 par année, et un contrat avec la compagnie MacLaren-Québec pour une fourniture de 40,000 c.v. au même prix.

Pour sa protection, l'Hydro a fait insérer dans le contrat avec la Gatineau une disposition concernant une réserve au prix de \$1.75 le c.v. Les deux contrats représentent une dépense annuelle de \$1,750,000. Aucun contrat n'a été approuvé avec les compagnies Beauharnois et Ottawa-Valley, dont les contrats antérieurs ont aussi été annulés par la loi passée à la dernière session. Le communiqué officiel du gouvernement dit, cependant, que l'on reste en pourparlers avec la compagnie Ottawa-Valley.

Toujours à votre service

Vous qui êtes intéressés dans l'industrie laitière: Nous vendons toutes les machines et ustensiles servant à traiter le lait chez le cultivateur, le laitier et le fabricant de beurre, de fromage et de crème glacée.

Notre service et la qualité supérieure de nos produits sont une garantie de satisfaction.

ADRESSEZ VOS DEMANDES A

B. TRUDEL & CIE

304 PLACE D'YOVILLE

Montréal.

Tél. MARquette 8067

Cassier Postal 484

Solution du Problème No 28

PROTAGONISTE
-I-----N---
POLARISATEUR
A-ARE--LIT-O
U-ME-PAUME-B
MUE-SOLDE-TU
ON-PELEE-FER
V-PIVOT-AR-I
E-UNI--EVA-T
RESERVATAIRE
--A-----N---
GENUFLECTEUR

Solution corrigée du problème No. 27

VISON-GALION
E-ARA-ARES-A
RE-ESTIME-ES
BLE-OR-E-ALA
AMBE-ES-ACUL
LEU-USABLE--
--RESOLU-TEL
VENT-RU-LOGE
AVE-C-TA-LAS
NE-PHASME-LI
N-ULEX-AME-N
ECRIE-NURSE

Ce problème de mots croisés nous est fourni par M. Léo ROBERT, dont les recueils de mots croisés sont en vente chez Gran-Grè Frères Ltée, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Rations pour vaches laitières

Dans la préparation de bonnes rations pour les vaches laitières, il y a deux choses essentielles dont il convient de tenir compte: la provision d'aliments que l'on a sur la ferme, ou que l'on peut se procurer à un prix proportionnel à la valeur des produits; et en deuxième lieu, le choix des aliments qui fourniront les éléments nutritifs nécessaires sous une forme savoureuse, variée et suffisamment volumineuse.

L'expérience acquise à la Ferme expérimentale fédérale de Nappin, N.-E., montre que les aliments les meilleurs sont ceux qui sont produits sur la ferme même. En d'autres termes, les aliments de la ferme sont les plus économiques.

Il est généralement admis que la majorité des fermes ne produisent pas suffisamment de matières albuminoïdes ou de protéine pour satisfaire les besoins des vaches laitières sous ce rapport. Cependant, quand on produit du foin de luzerne ou de trèfle ainsi que des racines ou de l'ensilage avec les céréales ordinaires, il a été démontré qu'il suffit d'acheter de petites quantités de suppléments riches en protéine. Un de ces suppléments qui se produit dans l'Est du Canada est la farine de poisson.

Nous avons conduit des recherches en ces trois derniers hivers pour comparer la farine de poisson au tourteau de lin, pour équilibrer une ration produite sur la ferme. Nous avons constaté que l'on obtient une production tout aussi bonne et tout aussi économique avec une ration de grain composée de 300 livres d'avoine et d'orge moulues, ou d'avoine, de blé d'orge, plus de 50 livres de farine de poisson de haute qualité, que lorsqu'on emploie 125 livres de tourteau de lin pour remplacer la farine de poisson. Dans un cas comme dans l'autre, la ration contenait un peu plus de 19% de protéine. Les fourrages employés étaient du foin de bonne qualité et des rutabagas (choux de Siam).

Avec toutes les rations composées d'aliments cultivés dans l'Est du Canada, il est nécessaire d'employer un supplément minéral comme la pierre à chaux broyée ou les os calcinés (noir animal). Cette addition de substance minérale n'est pas aussi nécessaire quand on donne de la farine de poisson, mais c'est une précaution excellente dans tous les cas.

Le rendement des fonds d'Etat

Il y a quelques années à peu près toutes les obligations du Dominion du Canada se traitaient sur une base de rendement presque uniforme. En 1926, par exemple, toutes les obligations fédérales rapportaient aux environs de 4 1/2% quelle que fût l'échéance. Ce n'est plus le même cas maintenant. On constate, en effet, que les obligations à court terme rapportent moins de 2%; les obligations à échéance moyenne à peu près 2 1/2% et les obligations à long terme approximativement 3 1/2%.

Les principaux changements qu'on note depuis quelques années sur le marché des valeurs de tout repos sont donc (a) un fléchissement prononcé des rendements et une hausse correspondante des prix, changements tout particulièrement remarquables en 1934 et (b) une plus grande divergence dans les rendements entre les obligations à courte échéance et celles à longue échéance.

En d'autres termes les rendements sur les obligations de tout repos ont fléchi considérablement suite des conditions prévalant sur le marché monétaire mais le fléchissement a été, toute proportion gardée, beaucoup plus prononcé dans le cas des obligations à court et à moyen terme que dans le cas des obligations à longue échéance.

Les causes de la hausse des prix pour les obligations de tout repos sont bien connues mais la cause de la différence entre les différents rendements l'est beaucoup moins.

Un puissant instrument de progrès, tel a été le développement de notre réseau routier

Pour bien comprendre l'essor que la route moderne a donné à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, en cette province, il suffit de se reporter en arrière, au temps où les transports étaient limités et coûteux.

Certaines régions n'avaient aucune facilité pour atteindre les grands marchés de consommation. Leur progrès était paralysé par l'insuffisance des moyens de communication. Depuis que le vaste réseau routier de la province de Québec est parachevé, aucune région n'est désormais isolée et l'accès du Québec tout entier est assuré aux automobilistes qui peuvent le parcourir en tous sens, depuis l'Abitibi et le Temiscamingue jusqu'aux Cantons de l'Est de la Gaspésie, et depuis les frontières du sud jusqu'au lac Saint-Jean et la côte nord du Saint-Laurent.

Des routes améliorées sillonnent les Laurentides et les Cantons de l'Est; une route conduit au cœur de la région du Saint-Maurice; celle qui dessert la région du lac Saint-Jean englobe, dans son vaste circuit, des districts historiques comme la côte de Beauport et la côte de Beauport; une route de ceinture qui part de Sainte-Flavie et passe par Sainte-Anne des Monts, Gaspé, Percé et Matapédia pour ensuite revenir à son point de départ en traversant la vallée de la Matapédia, mesure 550 milles en longueur.

Quel contraste entre la situation des routes en 1923 et l'état actuel de la voirie! Au 1er décembre 1923, la longueur des chemins ruraux améliorés n'était que de 4,540 milles, tandis qu'à la même date en 1934, elle atteignait 16,926 milles. En 1923, la longueur totale des chemins améliorés dont l'entretien était à la charge du département de la voirie était de 1,407 milles, soit 31% de la longueur du réseau routier provincial, alors qu'au premier décembre 1934 elle était de 15,444 milles ou 94% des routes de la province.

De 1907, l'année que fut inaugurée la politique des "bons chemins", à 1920, le gouvernement provincial a dépensé quelque 30 millions de dollars pour l'amélioration de la voirie dans le Québec. Au cours des quinze dernières années, de 1920 à 1935, la province a dépensé la somme de \$155,031,264

en travaux de voirie, les municipalités contribuant dans une proportion de 8% du montant total dépensé.

Depuis 1928-29, le gouvernement a aussi entrepris l'entretien de certaines routes durant l'hiver pour permettre la circulation des automobiles. Ce projet comportait de nombreuses difficultés. Cependant, après six années, l'entretien d'hiver n'est plus une expérience; il est définitivement classé parmi les activités régulières du département de la voirie. La progression constante des longueurs entretenues, depuis les 84 milles de l'hiver 1928-29, aux 405 milles et plus de l'hiver dernier, démontre que cet entretien répond non seulement aux besoins des automobilistes, mais aussi aux besoins du commerce et de l'industrie qu'il favorise dans une large mesure. Pour l'entretien des routes d'hiver, le gouvernement provincial a dépensé, à date, la somme de \$843,533.

Le gouvernement provincial s'est efforcé aussi d'augmenter la sécurité des routes en supprimant un grand nombre de passages à niveau, en pourvoyant au relèvement des visages, à la suppression des bombements exagérés et des angles, à l'élargissement et à l'allongement des courbes. Il a de plus doté les routes du Québec d'une signalisation hors pair, qui jointe à la surveillance pour laquelle il a dépensé, au cours des derniers quinze ans, la somme de \$2,551,140, offre toutes les garanties de sécurité et de protection désirables.

Le perfectionnement du réseau routier provincial a amené le gouvernement à aviser aux moyens à prendre pour intensifier le tourisme. Il a dépensé \$1,565,457 depuis 1920 en vue de développer cette riche et rémunératrice industrie du tourisme qui surpasse, chez nous, même l'exploitation des mines, des produits agricoles et des pêcheries. Cette année, il est venu dans le Québec, seulement par voie automobile, au delà de 1,500,000 visiteurs qui y ont dépensé quelque 50 millions de dollars. Le réseau routier de la province — le plus magnifique de tous — a fait du Québec "le royaume du tourisme" en Amérique du Nord.

Rapport sur le commerce des graines de trèfle et ne graminées

Les agents de campagne de la division des semences présentent les renseignements suivants sur le commerce des graines de trèfle et de graminées fourragères (18 novembre).

A l'exception des expéditions de graines de trèfle d'Alsike du sud-ouest de l'Ontario sur la Grande-Bretagne, qui sont très actives, le commerce des petites semences dans l'Est du Canada est exceptionnellement calme, et il en est de même en Colombie canadienne. Ce sont les graines de plantes fourragères produites dans les provinces des Prairies qui sont plus actives. On signale une assez bonne demande pour toutes les graines de bonne qualité au Manitoba. En Saskatchewan, il se fait de gros achats de graines de brome et d'agropyre à crête et il y a une bonne demande de luzerne; en Alberta, la demande n'est bonne actuellement que pour la luzerne et l'agropyre à crête.

Les prix donnés ci-dessous sont les prix moyens, comptant, par livre, offerts aux producteurs aux stations locales de criblage ou d'expédition.

PROVINCES MARITIMES. — Il ne s'est pas encore fait d'expéditions de graine de mil et de trèfle et les prix ne sont pas connus, car le criblage de ces graines n'est pas encore commencé. On se met actuellement au battage et au criblage de l'agrostide trancante et vulgaire et l'on prévoit une assez bonne demande pour cette semence.

QUÉBEC. — Le commerce des graines de trèfle et des graminées est à peu près stationnaire. Il ne se fait pas actuellement d'achats de semence sauf un peu de mil que quelques marchands de gros achètent à bas prix pour la spéculation. Les prix comptant offerts pour le mil sont d'environ 4 cents la livre, catégorie no 1, un prix peu alléchant pour la plupart des producteurs. Quelques courtiers cherchent un marché d'exportation pour la graine de mil, mais il ne s'en est exporté que très peu jusqu'ici. Les producteurs n'envoient que peu de graine au commerce de détail, aussi les prix de gros au détail ne sont pas fixés et l'on ne prévoit guère d'activité en décembre. Presque tout le stock de petites graines est encore chez les producteurs. Ces stocks sont évalués aux quantités suivantes: trèfle rouge, 215,000 livres, mil, 4,000,000 de livres et mélange de mil et d'alsike, 180,000 livres. La production de graine de trèfle rouge et de mil se pratique dans les comtés de Bagot, Berthier, Montcalm, Châteauguay, Beauhar-

nois, Laprairie, Napierville et Yamaska. Il y a aussi de la graine de trèfle rouge dans Huntingdon, Joliette, Chambly et Lac Saint-Jean, et de la graine de mil dans Saint-Jean, Riverview, Vaudeville, Soulanges, Rouville et Nicolet.

ONTARIO. — On ne signale pas d'expédition de semence d'aucune sorte dans l'est, le centre et le nord de l'Ontario et toutes les petites graines sont encore chez les producteurs, à l'exception d'un certain nombre de trèfle d'Alsike. La production de cette année dans cette partie de la province est évaluée comme suit: trèfle rouge, 574,000 livres; alsike, 225,000 livres; luzerne, 515,000 livres; mélilot ou trèfle d'odon, 275,000 livres; mil, 3,350,000 livres; et mélange de mil, 1,500,000 livres. Le plus gros des graines de trèfle rouge, de luzerne d'alsike et de mil se trouve dans le centre de l'Ontario, les comtés de Saint-Laurent, la vallée de l'Ontario et le nord de l'Ontario. Le plus gros des mélilot (trèfle d'odon) est dans le centre de l'Ontario et les comtés de Saint-Laurent. La seule offre que l'on connaisse pour le mil est de 3 à 4 cents la livre, catégorie no 1, ou 2 ou 3 cents la livre pour la graine non triée de la campagne; pour le mélilot dans les comtés de Saint-Laurent, l'offre est de 3 cts la livre, no 1, et de 1 à 2 cts pour la graine non-triée de la campagne; dans le sud-ouest de l'Ontario, les pourcentages et les quantités de semence encore retenus par les producteurs sont les suivantes: luzerne, 95% ou 1,375,000 livres; trèfle rouge, 75% ou 750,000 livres, alsike, 10% ou 75,000 livres; mélilot, 80% ou 625,000 livres; mil, 75% ou 2,625,000 livres; pâturin bleu du Canada, 80% ou 30,000 livres. Le trèfle rouge et le mil sont abondants. Il y a une demande domestique de trèfle d'alsike et il s'est fait de grosses expéditions de cette graine sur la Grande-Bretagne. La demande de luzerne est passable; elle est pauvre pour le mélilot et le mil, la tenture du commerce pour la graine de mil s'explique par les gros stocks de cette graine et leur pauvre qualité en général. On ne prévoit guère d'amélioration, pas plus sur les marchés domestiques que sur celui d'exportation. Voici les prix comptant offerts aux producteurs, catégorie no 1: trèfle rouge, 10 à 12 cts; luzerne, 14 à 16 cts; alsike, 15 cts; mélilot, 2 à 3 1/2 cts; mil, 2 à 3 1/2 cts. Les prix de la graine de campagne non-triée sont proportionnellement plus faibles.

MEME DANS LA SOIXANTAINE vous POUVEZ ETRE VIGOUREUX

Messieurs, n'abandonnez pas avant le temps; si vous vous sentez vieux, usés, décrépits avant d'avoir atteint l'âge, retenez-vous à neuf votre organisme en prenant les PILULES MORO, ce bon tonique contre la faiblesse, le manque d'appétit, la fatigue habituelle, la nervosité, l'épuisement.

"J'ai tellement confiance aux PILULES MORO que j'ai pensé venir vous dire de mon plein gré et sans aucune rémunération ce que les bonnes PILULES MORO ont fait pour moi depuis environ 35 ans. Je suis âgé de 77 ans maintenant et si vous voyiez comme je suis bien. Je travaille tous les jours, j'ai pris les Pilules Moro la première fois au moment où je me sentais très faible, mal en train... Les Pilules Moro m'ont tonifié comme il le fallait... Elles m'ont maintenant, bien portant, alerte jusqu'à ce jour... Je ne voudrais pas me passer des PILULES MORO..."

DECLARE DEVANT MOI (Signé) — Blaise Cavalieri, 3495 rue Cartier, MONTREAL.

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal.

RADIO

DIMANCHE, 29 DECEMBRE 1935

- 6.45 M. David Rochette, baryton.
- 7.00 L'Action libérale nationale.
- 9.00 Réve de valse, opérette d'Os-car Strauss. Orchestre sous la direction de M. André Durieux.

10.45 Radio-journal bilingue.

LUNDI, 30 DECEMBRE 1935

- 5.30 Les Cavaliers de la Salle, sous la direction de M. Arthur Vander Haeghe.
- 7.30 Service de nouvelles en français et en anglais pour les radiophiles des centres ruraux.
- 9.00 C'est un Rendez-vous. Orch. sous la direction de M. Giuseppe Agostini.
- 10.00 Radio-roman et "Mademoiselle Bouvard" de M. Faucher de St-Maurice.
- 10.45 Radio-journal bilingue.

MARDI, 31 DECEMBRE 1935

- 5.30 Conférence par le R. P. Deguire, supérieur de l'Union catholique des Cultivateurs. Sujet: Les vœux de l'U.C.C.
- 7.30 Service de nouvelles en français et en anglais pour les radiophiles des centres ruraux.
- 7.45 Hors-d'œuvre, sous la direction de M. Maurice Durieux.
- 9.00 Fémina, sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
- 9.30 Ici Paris!, sous la direction d'André Durieux, ainsi que Mme Lucienne Delval, contralto.
- 10.00 Au Clair de la lune.
- 10.30 Radio-journal bilingue.

MERCREDI, 1er JANVIER 1936

- 7.30 Nouvelles bilingues pour les radiophiles des centres ruraux.
- 7.45 Mlle Marthe Lapointe, soprano, et Mme Gaby Hudson, pianiste.
- 8.00 Les Romanichels. Choeur et orchestre sous la direction de M. Charles Goulet.
- 9.00 Vœux du Premier de l'An.
- 10.00 Les Maîtres de la musique.
- 10.45 Radio-journal bilingue.

JEUDI, 2 JANVIER 1936

- 5.30 Aspects pratiques de l'agriculture — Causerie agricole.
- 7.30 Nouvelles bilingues.
- 8.15 Causerie universitaire, par M. l'abbé Albert Tessier.
- 10.00 Le quatuor Montréal: le Quatuor en sol, op. 10, de Mozart.
- 10.30 Le Vieux Québec, causerie de M. Damase Potvin.
- 10.45 Radio-journal bilingue.

VENDREDI, 3 JANVIER 1936

- 7.15 Mlle Jeanne Desjardins, soprano, et M. Jean Leduc, pianiste.
- 7.30 Nouvelles bilingues.
- 9.30 La Petite Symphonie de Radio-Canada, à Montréal, sous la direction de M. J.-G. Gagnier, ainsi que M. Léo-Pol Morin, pianiste.
- 10.45 Radio-journal bilingue.

SAMEDI, 4 JANVIER 1936

- 7.30 L'Improvisateur.
- 9.00 Radio-reportage de la joute de hockey: Canadien-Boston.
- 10.45 Radio-journal bilingue.

IMPORTANT

Nos abonnés qui ont déjà reçu notre lettre-circulaire peuvent nous retourner leur argent sans avoir à affranchir leur lettre. C'est pour cette raison que nous incluons une enveloppe tout imprimée. Nous paierons les frais de port nous-mêmes, dès qu'elle nous sera remise.

A venir jusqu'au 21 novembre les exportations de bovins canadiens aux Etats-Unis pour l'année 1935 se chiffrent par plus de 121,000 têtes.

Bon pour jeunes et vieux

Mme Mary Magdall, de Lethbridge, Alta., Canada, écrit: "J'étais malade depuis longtemps, souffrant de maux d'estomac et de maux de tête et je maigrissais en même temps. Les docteurs me donnaient des pilules mais cela ne me soulagea pas. Dès que je fis usage de Novoro du Dr Pierre, ma condition s'améliora. Je recommande ce remède à tous. Il est aussi bon pour les jeunes que pour les vieux." Cette incomparable préparation de plantes affecte salutairement l'action de la digestion et de l'élimination et aide la nature à rendre le corps robuste et sain. Il ne contient aucune drogue nocive et peut être donné aux enfants aussi bien qu'aux adultes. Le Novoro du Dr Pierre ne se vend pas chez les pharmaciens. Seuls des agents locaux spécialement désignés par Dr Peter Fahrney & Sons, Co., 2501, Washington Blvd, Chicago, Ill., peuvent le procurer. Livré exempt de douane au Canada.

Lire en page 6 de la présente édition: \$25.00 en argent! Un cadeau...

TRIBUNE LIBRE

Petites annonces

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel.

POUSSINS

Poussins Tweedie pour la saison 1936. Poussins d'un jour, poulets d'un jour, coqs d'un jour, Rocks, barres, et Hampshires rouges. Donnez longtemps à l'avance votre commande de poulets hâtifs, afin de vous en assurer la livraison. Demandez par lettre des détails complets sur notre commerce (vous pouvez gagner \$50.00) et les primes pour commandes critiques de bonne heure. Aussi le livre au programme d'élevage de poulets de deuxième génération. Les incubateurs sont actuellement en opération. Nous avons aussi, prêts pour livraison immédiate, des poulets à maturité et des coqs d'élevage. Tweedie Chick Hatchery, Limited, boîte 53, Fergus, Ont.

HOMME DEMANDE

Homme de confiance, avec auto, requiert immédiatement pour prendre charge d'une route Watkins bien établie. Agriculteur préféré. Crédit alloué. Ecrire: Département des Ventes rurales, La Cie R. Watkins, Montréal, P.Q. Département R-IX.

CLIPPERS

Lames aiguisées sur machines automobiles spéciales, ouvrage parfait garanti. 35c par clipper, barbière, 25c. Herménégilde Fontaine Fils, Notre-Dame de Pierrville, P.Q.

GRATIS

Voulez-vous gagner une belle bouillotte? Alors venez 70 gros paquets de graines de chaque. Aussi d'autres belles primes: montres, couteaux, articles de cuisine, un choix de 300 belles primes données gratuitement aux personnes qui vendent de 50 à 200 gros paquets de graines. Demandez notre catalogue gratuit et les 70 paquets de graines. Allen Nouveautés, St-Zacharie, Qué.

CLIPPERS AIGUISES

Cultivateurs, clipper aiguisés à 25c le set. Satisfaction garantie. Clippers pour chevaux 20c. Adresse: Henry Jutra, Notre-Dame de Pierrville, P.Q.

TABLETTES TOUSSINE

Contre: Toux, Gorge, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir les vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la moindre somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expéditions FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. DR JOE, COMTOIS, St-Bernard, P.Q.

NOS MARCHES

CE QUE VOUS ACHETEZ CE QUE VOUS VENDEZ
PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE A PAIN	
Première patente	2.75
Deuxième patente	2.55
Forle à boulanger	2.50
FARINE A ENGRAIS	
Low Grade	1.75
SOUS-PRODUITS DU BLE	
Son	21.25
Gru rouge	22.25
Middling extra	27.25
GRAINS	
Avoine de l'Ouest no 1, d'alim.	35
Orge de l'Ouest no 1	41
Maïs sud-africain	47
Maïs d'Ontario (sèche au four)	50
Blé à engrais no 6	74
TOURTEAUX	
De lin	28.00
De coton	30.00
Drèche de brasserie	24.00

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le Marché de Montréal
LUNDI, 23 DECEMBRE 1935

PORCS VIVANTS	
Porc à bacon (Select)	8.40 à 8.50
180 à 230 lbs	8.40 à 8.50
PRIME DE \$1.00	
Porc à bacon	8.40 à 8.50
180 à 230 lbs	8.40 à 8.50
Porc à boucher	7.90 à 8.00
160 à 240	7.90 à 8.00
Porc légers et à engrais	7.50 à 8.00
120 à 160	7.50 à 8.00
Porc lourds	7.90 à 8.00
240 à 270	7.90 à 8.00
Extra lourds	7.40 à 7.50
270 lbs ou plus	7.40 à 7.50
Truies	6.50 à 7.00
VACHES	
Truies	5 1/2 à 6
Choix	3 1/2 à 3 3/4
Bonnes	3 à 3 1/4
Moyennes	2 3/4 à 3
Communes	1 1/2 à 2 1/4
Très communes	1 1/2 à 1 3/4
VEAUX DE LAIT	
Choix	9 1/2 à 10
Bons	8 1/2 à 9
Moyens	8 à 8 1/2
Communes	6 à 7

PRIX DE REMISE
Coopérative Fédérée de Québec

MONTREAL	
(Prix de remise pour la semaine finissant le 17 décembre 1935):	
BEURRE FRAIS	
No 1, pasteurisé	25
No 1, non pasteurisé	24 1/2
No 2	24
son ou frais emballage à déduire de nos prix de remise du beurre.	
(Semaine finissant le 21 décembre)	
A gros	40
A moyens	33
A poulettes	30
B	28
C	22
PORCS ABATTUS	
la lb	
No 1	11 1/2
No 2	11
No 3	10
VEAUX ABATTUS	
engraissés au lait	
la lb	
Bons	12
Communes	10
Moyens	07
POULETS ABATTUS	
(sélectionnés)	
Spécial, 6 lbs et plus	28
A, 6 lbs et plus	26
A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs	25
B, 6 lbs et plus	25
B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs	23
C, 6 lbs et plus	22
C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21
C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs	19
C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs	16
POULETS ABATTUS	
(Engraissés au lait)	
Spécial, 6 lbs et plus	30
A, 6 lbs et plus	28
A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs	26
B, 6 lbs et plus	27
B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs	25
POULETS ABATTUS	
(sélectionnés)	
Spécial, 5 lbs et plus	21
A, 5 lbs et plus	20
A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs	18
B, 5 lbs et plus	15
B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs	13
C, 5 lbs et plus	16
C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs	14
C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs	13
DINDES ABATTUES	
A	29
B	26
C	23

Marché des animaux

Voeux sincères

La Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, ainsi que son personnel, désire, à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An, offrir ses très sincères remerciements à chacun de ceux qui, au cours des années passées, ont bien voulu lui accorder leur encouragement et leur bienveillant patronage.

Elle tient également à assurer chacun de son entier dévouement et de sa volonté de continuer à servir fidèlement les cultivateurs de chez nous dans le domaine de la vente coopérative des animaux vivants.

Les progrès réalisés dans le Québec, au cours de l'année que nous achevons ont été si marquant qu'ils sont un gage que 1936 devra être considérée comme une des années mémorables dans les annales de la coopération. L'accueil que fait à la coopération notre population agricole est tel que nous avons droit de nous laisser aller à prévoir les plus belles réalisations et les plus beaux succès.

Puisse la nouvelle année apporter à chacun sa large part de joie, de bonheur, de succès et de prospérité. A chacun, nous remercions nos vœux les plus sincères pour un joyeux Noël, ainsi que pour une bonne, heureuse et sainte année 1936.

* * * A. S.

ARRIVAGES à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 23 décembre 1935: Bétail, 321; vœux, 623; porcs 1584; moutons, 525.

BETAIL — Les très faibles arrivages de la semaine furent achetés en peu de temps à des prix fermes. Il y a quelques classes de bovillons qui enregistrent une légère avance de prix. Certaines ventes ont pu être faites à 6 1/2 et même 6 3/4 la livre. La demande pour les vaches et les taures est forte, de même que pour les taureaux. Les vaches destinées à la mise en conserve sont recherchées et bien que les prix n'aient pas changé, ils restent très fermes, les moins bons sont payés 1 1/2 la livre. On peut s'attendre à ce que les prix pour toutes les classes de bêtes à cornes soient fermes au cours des quelques semaines à venir.

VEAUX — La demande pour les vœux de lait a été particulièrement forte et il eût été possible de disposer de quantités beaucoup plus fortes à prix fermes. Les meilleurs sujets rapportaient de 8 à 9 et même 9 1/2 la livre. Ces prix resteront les mêmes pendant quelque temps. Les vœux de champs étaient également fermes et allaient de 3 à 4 la livre. Les arrivages, étant généralement faibles à ce temps de l'année, il y a lieu de croire que les conditions favorables du moment ont chances de se maintenir même dans le cas des vœux de champs. Il ne faudrait pas toutefois oublier que les vœux deviennent de plus en plus difficiles à vendre lorsqu'ils dépassent le poids de 200 livres; il faudrait donc s'efforcer d'en disposer avant qu'ils atteignent ce poids.

MOUTONS, AGNEAUX — La demande pour les moutons est de plus en plus prononcée. Les prix ne vont que de 2 à 4 la livre et nous ne pensons pas qu'une amélioration soit possible étant donné le manque de qualité des expéditions qui nous sont faites de ces temps-ci. Les agneaux laissent également beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité et les acheteurs ne montrent d'intérêt que pour les sujets de réelle qualité. Les prix offerts cette semaine étaient de 7 1/2 la livre pour des agneaux de qualité inférieure, il ne faudrait donc

pas se baser sur ce prix pour apprécier les sujets de belle qualité. Ces derniers pourraient certainement rapporter d'un demi à un sou la livre en plus.

PORCS — Le ton général de ce marché a changé beaucoup au cours des derniers jours et ce matin les acheteurs étaient intéressés à se procurer des porcs le plus tôt possible. La plupart des ventes ont été faites sur la base de 8.40 la livre pour les bacons. Quelques ventes ont été faites à 8 1/2, mais ce n'était que pour quelques petits lots de qualité exceptionnelle. On croit que les prix actuels se maintiendront pendant quelque temps et qu'ils ont même chance de s'améliorer encore plus. La prime de \$1 par tête était payée pour les sujets de choix, pendant que les coupes suivants étaient en vigueur: bouchers, pesants et légers; coupe de 1/2 la livre; extra-pesants, coupe de 1 la livre. A noter que les légers ne subissent présentement qu'une coupe de 1/2 la livre au lieu de 1. Il ne faudrait pas cependant que l'on profite de ce fait pour vendre ses sujets avant qu'ils aient atteint le poids de 200 à 220 livres, auquel on conseille de se rendre avant de songer à disposer de ses sujets. Il ne faudrait pas non plus pêcher par l'autre excès qui consiste à garder ses porcs pour qu'ils dépassent les 230 livres. Les truies se vendent bien et rapportent généralement 7c la livre.

Arrivages

Chiffres gracieusement fournis par le Board of Trade de Montréal: aujourd'hui, semaine l'an d'hui dernière passé

18-12-35:			
Beurre, boîte	578	426	705
Beurre, boîtes	506	508	10
Fromage, boîtes	11	29	21
19-12-35:			
Oeufs, caisses	493	350	644
Beurre, boîtes	37	31	85
Fromage, boîtes	nul	29	39
20-12-35:			
Oeufs, caisses	525	996	464
Beurre, boîtes	73	49	12
Fromage, boîtes	4	1	62
23-12-35:			
Oeufs, caisses	505	331	933
Beurre, boîtes	42	429	47
Fromage, boîtes	10	...	7

De la nécessité d'extirper l'avortement infectueux des bovins

L'avortement infectueux des bovins, que l'on appelle depuis quelque temps la maladie de Bang, existe depuis les siècles les plus reculés, mais ce n'est qu'en 1896 que le professeur Bang, du Danemark, a réussi à isoler l'organisme qui provoque l'infection et que l'on est parvenu à faire des progrès réels dans la lutte contre cette maladie. Ce fléau s'attaque non seulement aux bovins, mais aussi à d'autres animaux, et il provoque également chez l'homme un état maladif que l'on appelle la fièvre. Il sévit dans toutes les parties du monde et cause tous les ans d'immenses pertes aux éleveurs. Les animaux atteints ne meurent pas, mais leur aptitude à la reproduction et leur résistance aux maladies sont réduites à tel point qu'ils ne rapportent plus rien aux propriétaires.

La Division de l'hygiène des animaux du ministère fédéral de l'Agriculture met tous ses moyens à la disposition des éleveurs, et de là, grâce à son nouveau système de lutte contre l'avortement infectueux, un grand nombre de troupeaux ont été débarrassés de cette maladie. Il y a actuellement quelque 13,000 troupeaux sous surveillance.

Engrais chimiques simples

	En sacs de	Prix au comptant
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique	125 lbs	\$16.50
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique	125 lbs	19.00
MURIATE DE POTASSE 50% Potasse (K ₂ O)	200 lbs	38.00
SULFATE DE POTASSE 48% Potasse (K ₂ O)	200 lbs	50.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote	200 lbs	35.00
NITRATE DE SOUDE 15% Azote	100 lbs	46.00
PHOSPHATE THOMAS 16% Citrique	200 lbs	18.50
PHOSPHATE THOMAS 15% Citrique	220 lbs	16.50

Engrais chimiques composés

Azote Soluble dans l'eau	Acide Phosphorique	Potasse (K ₂ O)	En sacs	Prix au comptant
0%	10%	10%	125 lbs	22.50
2%	8%	4%	125 lbs	20.00
2%	12%	6%	125 lbs	23.00
2%	12%	10%	125 lbs	26.00
4%	8%	10%	125 lbs	25.50
5%	8%	7%	125 lbs	30.00
6%	8%	10%	125 lbs	29.00
9%	5%	7%	125 lbs	30.00

ENGRAIS CHIMIQUES CONCENTRÉS

4%	24%	12%	125 lbs	44.00
8%	16%	20%	125 lbs	49.00

Pour paiement à crédit veuillez ajouter \$1.50 par tonne sur le Superphosphate et Phosphate Thomas, et \$2.00 par tonne sur tous les autres engrais simples et engrais composés.

F.A.B. QUEBEC, LEVIS, BELOIL ou MONTREAL

MARCHE DE LA SEMAINE (18 au 24 décembre inclusivement)

DATE	BEURRE	OEUF
18 déc. Qué., d'herbe, 25 1/2-25 3/4 la lb. De l'Ouest, reclassifié, 25 1/2-25 3/4. Marché tranquille. Prix assez stables.		A Gros: 41-42 c. A Moyens: 32-33 c. A Poulettes 29-30 c. B Gros 26-26 1/2 c. B Moyens 24 1/2-25 c. C 23 1/2-24 cts. Demande légère. Légère baisse de prix.
19 déc. Qué., d'herbe, 25-25 1/2 c. de l'Ouest, reclassifié, 25-25 1/2 cts. Demande légère. Prix instables.		A Gros: 41-42 c. A Moyens 32-33 c. A Poulettes 29-30 c. B Gros 25 1/2-26 c. B Moyens 24 1/2-25 c. C 23 1/2-24 cts. Demande incertaine.
20 déc. Qué., d'herbe, 25 1/2-25 3/4 cts. De l'Ouest, reclassifié, 25 1/2-25 3/4 cts. Demande meilleure. Marché plus ferme.		A Gros: 39-40 c. A Moyens 29 1/2-30 c. A Poulettes 27 1/2-28 c. B Gros 25 1/2-26 c. B Moyens 24 1/2-25 c. C 23 1/2-24 cts. La demande manque. Baisse de prix.
23 déc. Qué., d'herbe, 25 1/2-25 3/4 c. de l'Ouest, reclassifié, 25 1/2-25 3/4 cts. Situation la même.		

Comme la maladie se transmet d'une bête infectée à une bête saine, la plupart des acheteurs exigent un certificat établissant que l'animal acheté a subi une épreuve satisfaisante, et beaucoup exigent également une preuve que le troupeau entier est sain.

Dans le commerce d'exportation tous les animaux d'un type laitier ou destinés à la reproduction qui sont exportés sur la Grande-Bretagne doivent avoir passé une épreuve satisfaisante, et presque tous les Etats de l'Union américaine imposent la même condition. Jusque-là le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis n'a pas imposé de restrictions sur les animaux importés, mais à partir du 1er janvier 1936, tous les bovins âgés de six mois ou plus, sauf ceux qui sont destinés à l'abattage immédiat, les bovins ou les génisses châtées, ou les sujets destinés à la paissance ou à l'engraissement, qui ne sont pas d'un type laitier ou d'un type reproducteur, devront être accompagnés d'un certificat signé et endossé par un vétérinaire officiel du pays d'origine, attestant que les animaux ont été soumis à l'épreuve pour l'avortement infectueux au cours des 60 jours qui précèdent leur exportation et que cette épreuve a donné des résultats négatifs.

Il est donc évident que les éleveurs qui produisent des animaux pour la vente devraient prendre les dispositions nécessaires pour débarrasser leurs animaux de cette maladie. La Division de l'hygiène des animaux a fait de longues recherches sur cette question et elle est en mesure de donner aux propriétaires l'aide nécessaire, qu'elle fournit gratuitement.

Les recettes

de Southern Can. Power

Elles ont encore diminué au cours du mois de novembre. — Les chiffres pour les deux premiers mois de l'exercice fiscal.

Southern Canada Power Company rapporte pour novembre 1935 des recettes nettes de \$114,189, en comparaison de \$117,268 pour le mois correspondant l'an dernier, ce qui représente une diminution de \$3,079.

Durant ce même mois les recettes brutes ont atteint \$18,838, une contraction de \$4,145, tandis que les frais d'exploitation se sont chiffrés par \$71,659, une récession de \$1,068 à rapprocher du mois correspondant l'an dernier.

Pour les deux premiers mois de l'exercice fiscal de la compagnie se terminant en novembre, les recettes nettes ont atteint \$223,026, en comparaison de \$223,130 pour les deux mois correspondant l'année précédente soit une diminution de \$104.

Les recettes brutes pour la période en question ont atteint \$386,665, une augmentation de \$376, tandis que les frais d'exploitation ont baissé de \$272, à \$145,639.

Le compte rendu des recettes et des frais d'opération en novembre et pour les deux premiers mois de l'exercice fiscal de la compagnie, avec comparaison, se lit comme suit:

	1935	1934
Novembre.		
Rec. brutes	\$185,838	\$198,983
Dép. d'opér.	71,649	72,715
Rec. nettes	\$114,189	\$117,268
1935		1934
Rec. brutes	\$368,665	\$369,041
Dép. d'opér.	145,639	149,911
Rec. nettes	\$223,026	\$223,130

Activité industrielle

L'activité manufacturière au Canada, au cours des dernières semaines, a fait des progrès sensibles. Comme question de fait on constate que la moyenne mensuelle de 1926 — année généralement adoptée comme base de comparaison — a été dépassée.

D'après les chiffres du Bureau de la statistique, on constate que la moyenne pour les neuf premiers mois de l'année en cours a été de 96.7 à rapprocher de 98.7 en février 1935 alors qu'on avait atteint le niveau le moins élevé.

Il va sans dire que toutes les entreprises manufacturières n'ont pas amélioré leur situation également. Tout de même il est à remarquer que l'amélioration a été à peu près générale.

La production du fer en gueuse, par exemple, a augmenté de 50 p. c. sur le total atteint au cours de la période correspondante de 1934. Cela représente une amélioration de 200 p. c. sur 1933 mais c'est encore 20 p. c. en bas du total atteint en 1926.

Dans l'industrie automobile, on note une plus-value de 26.4 p. c. sur la période correspondante de 1934. Si on compare avec le bas de la dépression atteint en 1933 on constate que l'amélioration a été de 142.3 p. c. Ici aussi, toutefois, on est encore 20.6 p. c. en bas du total atteint en 1926.

L'amélioration dans l'industrie du papier-journal semble avoir été moins prononcée pour les dix premiers mois de 1935, mais, par contre, elle est plus normale. La plus-value sur 1934 est de 5.0 p. c. et de 38.4 p. c. sur 1933 et aussi de 45 p. c. sur 1926 qui est supposée être une année normale.

Dans l'industrie de la chaussure l'amélioration a été générale. En 1935, à date, l'amélioration sur 1934

La Finance

La tendance

LES AFFAIRES

On mande que les ventes de General Motors en novembre se totalisent par 136,859 unités, soit un gain d'environ 150 p. c. sur celles de janvier 1935, mois qui suivit l'an dernier le salon de l'auto de New-York. Il suit de là que la fabrication va se poursuivre à une allure rapide le mois prochain et peut-être plus longtemps encore. Le volume des affaires aux Etats-Unis semble donc devoir s'accroître, pour le moins maintenir ses positions au niveau actuel.

Au Canada, la plupart des indices économiques approchent de leur sommet d'après la crise. La décision de l'Argentine de fixer à 90 sous le prix minimum de sa dernière récolte de froment aura pour résultat d'accélérer sensiblement nos exportations de blé et par là de ramener la confiance, déjà grandissante, des populations de l'Ouest. Cela, à son tour, influera sur les établissements manufacturiers de l'est, notamment sur les suivants: Pacific Canadian, Steel of Canada, Ford of Canada, Massey-Harris, Cockshutt Plow, General Steel Works, Lake of the Woods, Building Products, Gypsum, Sherwin-Williams, ces trois derniers engagés, comme on sait, dans le bâtiment. Sans être, il va de soi, complète, cette énumération comprend les sociétés dont les titres ne tarderont pas à refléter une augmentation de bénéfices.

INTERNATIONAL NICKEL. EST-IL SURFAIT?

De 30, Nickel est brusquement monté à plus de 45 réalisant par là une plus-value d'au delà de 50 p. c. Le moment est-il venu de le vendre? C'est la question que nous est posée de toutes parts et à laquelle nous allons essayer de répondre succinctement.

Durant le troisième trimestre, Nickel a réalisé 50 sous l'action, soit 50 p. c. de plus que les 34 sous du deuxième. Le quatrième donnera 55 sous peut-être même davantage. Ce qui veut dire que les recettes de l'année varieront entre 82 et 82.20 l'action. Or, les valeurs les mieux assises se vendant couramment 20 fois leurs recettes prévues, il s'ensuit que Nickel devrait osciller entre \$40 et \$44, en d'autres termes, son prix actuel, de 43 à 44 est conforme aux faits.

Reste à savoir cependant si les bénéfices se maintiendront à \$2. La réponse dépend, à notre avis, de la tendance industrielle aux Etats-Unis, nos exportations de nickel ayant jusqu'ici suivi la fortune de l'industrie américaine, la dépassant même dans l'ensemble.

Avant de pouvoir démentir à nouveau, Nickel a besoin de consolider ses positions. Pour l'instant, nous ne le recommandons qu'à moins de 40. S'il ne se reploie pas à ce niveau, il ne manquera pas de fluctuer pendant longtemps entre 42 3/4 et 47 3/4. Nous inclinons à croire que Steel of Canada (54 1/2), Distillers Seagrams (37), American Power and Light Priv. (42) ou n'importe lequel des titres que nous avons mentionnés dans le premier paragraphe de cette lettre offrent des perspectives immédiates plus intéressantes. A ce sujet, nous fournirons tout détail supplémentaire sur demande.

STEELE OF CANADA (54 1/2) — Les recettes de 1935 feront environ \$3.50 par action privilégiée et action ordinaire réunies. Le vice d'augmentation de la production de l'acier au Canada au cours des six derniers mois laisse prévoir de meilleurs bénéfices. En attendant, le titre ne se vend que 30 p. c. au-dessus de son minimum de cette année, 42. Cette hausse ne tient pas compte apparemment de l'augmentation prévue. Il est possible d'autre part que l'on acquitte une partie des dividendes arriérés prochainement. Nous n'hésitons pas, en conséquence, à recommander Steel of Canada aussi bien comme placement que comme semi-spéculation.

Une émission de l'hôpital Notre-Dame

Il s'agit d'un montant de \$1,600,000 d'obligations portant intérêt à 4 pour cent — Emprunt de remboursement — Une première hypothèque.

Un Syndicat dirigé par les maires Ernest Savard, Limitée et Paul Gauthier & Co, Limitée, et composé en outre des Messieurs: Crédit Anglo-Français Limitée, J. C. Boulet, Limitée, Dubé, Leblond, & Co, Inc., et J. E. Laflamme, Limitée, offre aujourd'hui en souscription publique une émission de \$1,600,000 d'obligations 4%, première hypothèque, de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, échéant de janvier 1937 à 1948.

L'Hôpital Notre-Dame rappelle au remboursement deux émissions antérieures au taux de 5 1/2 % l'an. Une au montant de \$1,000,000 est rappe-

lée au 1er mai prochain à 102.50 et l'intérêt couru; l'autre au montant de \$500,000 est rappelée au 1er octobre 1936 à 102 et l'intérêt couru. Le produit de la nouvelle émission 4%, aujourd'hui offerte, pourvoiera à ces deux remboursements anticipés.

Comme les anciennes, la nouvelle émission est garantie par un fidejussio sur toutes les propriétés de l'hôpital, dont la valeur au bilan, après dépréciation, se chiffre à \$3,631,000. Elle est aussi garantie par le nantissement de tous les biens meubles de l'hôpital, y compris l'outillage.

L'Hôpital Notre-Dame est un des plus grands et des plus modernes de Montréal. Il est situé en plein centre de la ville sur la rue Sherbrooke en face du Parc LaFontaine. Il a été fondé en 1880 et compte par conséquent 55 ans d'existence.

Il est administré par un Conseil composé de vingt membres dont un représentant de l'Archevêché de Montréal et des professionnels et hommes d'affaires des mieux qualifiés. Le service interne est sous la direction des Révérends Sœurs de la Charité de Montréal, mieux connues sous le nom de Sœurs Grises.

On nous fournit les renseignements statistiques suivants pour l'année 1934: — nombre de jours d'hospitalisation, 186

Pour vous, mes chers Babillards

CONTE DE NOEL

Minuit, chrétiens



Il y a bien des années de cela, et j'étais bien jeune encore. Avais-je trois ans, quatre ans, moins ou plus? Je ne sais. Mais, en ce temps-là, les parents n'attendaient pas trop tard pour accorder à leurs enfants la douceur et les bienfaites impressions d'une cérémonie religieuse... Ils redoutaient moins qu'aujourd'hui que leurs petits eussent à souffrir du froid, et nous, les petits, pas douillet pour un sou, nous ne pensions même pas à la température glaciale, pourvu qu'on nous traitât un peu en "hommes".

Bref, cette année-là, on m'avait promis que, si j'étais sage, j'irais à la Messe de Minuit. On m'avait fait l'année précédente la même promesse. Mais sans doute, je n'avais pas été sage, car, à la tombée de la nuit on m'avait mis au lit, et... on ne m'avait réveillé que le lendemain matin: cruelle déception sur laquelle je versai quelques larmes. Je ne savais pas, alors, qu'il y aurait, le long de la vie, tant d'occasions autrement graves de pleurer, et pour lesquelles il fallait réserver sa tristesse.

Je devais donc aller à la messe de minuit, pour la première fois. Je savais d'avance la joie de cette nuit de mystère; j'imaginai d'après ce que j'avais entendu, la première de Noël, quand, là-bas, dans des pays inconnus, l'Enfant Jésus s'en vint dans notre pauvre monde; je voyais l'humble crèche, la Vierge, les anges, et avec les bergers de Bethléem, je m'agenouillais devant celui que ma mère appelle le Bon Dieu. Les deux jours qui précèdent la Noël, j'eus la permission d'aller avec mes frères cueillir de la résine dans la forêt de sapins toute proche. Car, les lampes vénitiennes, c'est bon pour les villes. Nous, nous voulions comme nos anciens, avancer par les chemins neigeux avec notre torche de résine à la main.

Et la veille de Noël arriva. A notre grand regret, il fallut encore aller au lit; j'étais trop petit pour attendre, debout, l'heure de la Messe: mais cette fois, on me re-

veilla: j'avais sans doute été plus sage... Déjà, les cloches sonnaient, appelant les Chrétiens à venir adorer l'Enfant Dieu. Et dire qu'il y a deux mille ans que cela dure, et que des esprits qui s'appellent esprits forts, ne sont pas frappés de ce fait étrange. Déjà, des villages plus éloignés, on voyait s'avancer les lumières ambulantes qui conduisaient les familles et dont la clarté vacillante semblait un reflet de la clarté des étoiles.

A notre tour nous nous ébranlâmes. Les garçons prirent la tête du cortège avec leurs torches de résine. Dans la neige nous avançâmes lentement. En passant sur le pont jeté, sans grand souci d'architecture, sur le torrent glacé, on me recommanda de bien marcher au milieu pour ne pas glisser. Du reste, frères et sœurs me prenaient tout à tour par la main pour m'aider et me protéger. Heureux âge, où l'on peut s'appuyer sur des mains amies au lieu d'avoir l'obligation d'être l'appui des autres.

On arriva à l'église, la modeste église de mon village natal, et me mère me fit voir la crèche, et la messe commença, et j'entendis les chants et je vis les chrétiens recueillis, s'approcher de la Table sainte pour recevoir la Communion, et la messe, qui fut longue, me parut beaucoup trop courte.

Et depuis lors, j'ai eu l'occasion de contempler de superbes cathédrales, d'entendre des chants magnifiques, d'assister à des cérémonies grandioses... Et pourtant, non, je n'ai pas vu d'illuminations plus belles que la clarté des bougies disséminées ce soir-là, à travers l'humble église de mon village, et je n'ai pas connu de Noël plus impressionnant que celui de ma première Messe de minuit.

Lois VICTOR

Lire en page 6 de la présente édition: \$25.00 en argent! Un cadeau...

Le premier chapelet

(PAR SR MARIE ROLANDE)

J'étais tout petit. Pres d'un rosier hôtel.
Que lui verse son ombre. Il s'amuse, pense.
Les roses sur sa tête embaument la brise.
Et réent pour l'Enfant la touchante surprise
D'effeuiller doucement leurs pétales soyeux
Sittôt que vers le ciel il lèvera les yeux.
Soudain, la floraison tout à ses pieds repose
Et Jésus, à genoux dans cette neige rose,
Prend un pétale frais et le façonne en grain.
Il en moule cinquante dans le creux de sa main.
O merveille! chacun à son tour se rayonne!
Or, pour sa sainte Mère, il les met en couronne.
Au labour enfantin, Notre-Dame a souri.
Que fais-tu donc, dit-elle, en ce printemps fleuri?
Il vous fait un bijou comme sur notre terre
Et n'en est point encore, je vous fais un rosaire.
J'ai mis en chaque perle un mystère secret
Qui sauvera toute âme aimant le chapelet...
Mais à votre bijou, Mère, il manque une chose
Que je ne pourrais prendre au parfum de la rose.
Puis, faisant plus dolente et plus faible sa voix.
Il ajouta très calme: Il y manque une croix.
Elle est à l'horizon, je la vois au Calvaire!
Vierge, j'achèverai la votre saint Rosaire.

(Envoi du No 322).

CAUSONS UN PEU

Bonne année, mes chères lectrices!

Nous avons déjà reçu des cartes de souhaits de nos amis et des calendriers de nos fournisseurs. Le Nouvel An s'approche avec son cortège de souhaits, de bonbons, de visites et de corvées. Certaines maîtresses de maison sont enjonnées en faisant les préparatifs de la traditionnelle célébration du Jour de l'An, parce que, grâce à la réunion de famille, l'on verra des parents que l'on n'a pas l'occasion de voir souvent; mais c'est avec terreur que d'autres voient arriver cette époque de réjouissance. Réjouissance pour les autres, pensent-elles.

Comment peut-on être gai lorsque le nécessaire même manque à la maison? Comment peut-on acheter des jouets aux enfants lorsque ces pauvres petits n'ont même pas de vêtements pour aller à l'école?

Mes chères lectrices, il y a sans doute de ces familles pauvres dans votre voisinage. Si vous n'en connaissez pas, votre curé ou votre conseiller municipal vous procurera certainement plusieurs adresses.

Eh bien! pourquoi ne pas leur porter des fruits et des bonbons pour le jour de l'An, sans oublier les couples âgés qui n'ont que leurs souvenirs pour célébrer ce jour. Si vous ne pouvez faire cette dépense supplémentaire, allez sans fausse honte leur porter les reliques de votre dîner de jour de l'An. Ce qui est "restants" chez vous ne sera pas dans une famille où il n'y a rien. Ce modeste envoi, accompagné de vos bons souhaits pour une année meilleure, et s'il est gentiment présenté, ne sera pas refusé par ces braves gens qui comprendront que vous êtes réellement dans l'impossibilité de faire plus. Il y aura peut-être moins de gens qui souhaiteront voir abolir le temps des fêtes.

Mais savez-vous qu'il fut une époque où le temps des fêtes fut aboli? Il y a 142 ans, il n'y eut plus de jour de l'An. La Convention l'avait supprimé. Et la Convention ne plaisait pas, comme chacun sait. Elle avait décrété la peine de mort contre quiconque ferait, ce jour-là, des visites, même de simples voeux. Le cabinet noir fonctionnait, les lettres étaient ouvertes, et gare aux contrevenants!

Pourquoi? Eh bien, voici:

Un soir, à la fin de 1791, le citoyen La Bletterie était monté à la tribune de la Convention.
— "Assez d'hypocrisie! s'écria-t-il. Tout le monde sait que le jour de l'An est un jour de fausses démonstrations, de frivoles "cliquetis de joues", de fatigantes et avilissantes courbettes..."

L'Assemblée fut de son avis. Le lendemain, dans le Journal Universel, le sapor Audouin renchérisait:

"Le jour de l'An est supprimé, disait-il. C'est fort bien. Qu'aucun citoyen, ce jour-là, ne s'avise de baisser la main d'une femme parce qu'en se courbant, il perdrait l'habitude naïve et fière que doit avoir tout bon patriote..."

Ah! mais...

Cela dura cinq ans. En 1797, on recommença à distribuer des étrennes. Et les cliquetis de joues continuèrent encore...

Et comme il faut toujours suivre les coutumes, j'en profite pour souhaiter à toutes mes lectrices

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

Tante LUCIE

Le mirage

Suite de la page 5

de loin mais ne peut paieriser avec l'idéal des esprits droits et chrétiens. Pour s'y plaire, il faut descendre et l'impétueux torrent qui roule des vagues encreassées d'écume boueuse. L'éducation pieuse recueille dans cette lutte où tant d'autres se sont débattus sans trouver la force de vaincre.

La nuit est venue complète, la terre est calme et le ciel est bleu; dans les yeux de Madeline il y a des reflets d'éblouissante lumière.
— Finis l'oppression, le doute et la crainte, finis les bals nocturnes au milieu d'une foule égarée et vaine... une grande éclaircie se fait devant elle... l'amour... l'amour simple et fort, celui qui ne se dément jamais l'attend là-bas dans son village natal. Pourquoi n'irait-elle pas y chercher le bonheur?

* * *

Dans la petite gare de Val-Joli, de nouveau le train s'arrête pour y laisser la dernière petite voyageuse. C'est presque la nuit, les dernières lueurs du crépuscule allongent des ombres fantastiques sur la terre... le vent charrie des parfums de fleurs et d'herbe fraîche dans l'air pur des vastes espaces. L'âme ardente de l'ex-petite terrienne se révèle à ce contact, son cœur chante, oh! qu'elle a hâte... hâte de revoir son foyer, sa famille... hâte surtout de revoir le grand Claude qu'elle a si follement dé-

laissé! Oh! comme elle va l'aimer pour lui faire oublier sa folie... En elle l'amour grandit, se colore de nuances lumineuses, belles. Sur la route étroite, elle court... bientôt le nid familial va apparaître, mais avant il lui faudra passer devant la demeure de Claude... le verra-t-elle?... Non, sans doute, mais demain...

C'est là... son cœur bat plus fort quand, tout à coup, un chant bien connu s'élève. Surprise, elle écoute jusqu'au dernier mot de la vieille chanson canadienne dont le refrain s'égare dans l'air.
Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne l'oublierai.
Un seau à la main, le chanteur regarde boire les vœux qu'il vient de soigner. Sur son bras une main se pose. Deux yeux contrits cherchent les siens.

Bonsoir Claude, mon Claude! Que je suis heureuse de te revoir enfin.

Madeline! oh! ma petite Madeline! c'est toi! Son bras entoure les épaules de la petite amie qu'il croyait perdue.

Dis-moi, oh! dis, que tu reviens pour toujours, que tu ne partiras plus!

Oui, je reviens pour toujours, Claude. Je reviens, pour l'aimer toute ma vie, si tu le veux encore.

Si je veux!... Peux-tu me demander pareille chose.

Ses lèvres n'en dirent pas davantage, mais dans la profondeur des bois, répétés par l'écho, sa voix chantait encore:
Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne l'oublierai.
Volaine des ORMEAUX
Asbestos, Que.

tout cela, c'est important.

—J'en parlais à la mère Coco; est-ce pour l'orphelin dont vous vous êtes fait nommer tuteur?

—Ca ne vous fait rien, M. Pluchon, faites ce que je vous dis et voilà tout; ne parlez pas de moi à la mère Coco. Quand vous aurez obtenu d'elle ce que je désire apprendre à l'égard de l'enfant, vous lui direz que, si quelqu'un, n'importe qui, la questionne sur le même sujet, elle ait à répondre "qu'elle ne s'en rappelle pas du tout si ce n'est que ceux qui lui remirent l'enfant, pour le conduire à l'hospice, lui dirent: que son père était immensément riche."

—Où docteur.

—A propos, je vais avoir besoin de vous dès ce soir.

—Comment ça!

—Je m'en vais de ce pas chez M. le Juge de la Cour des Preuves, vous savez où il demeure?

—Parfaitement.

—Je crains qu'il n'ait quelqu'un qui épie ou fasse épier mes pas; ce n'est peut-être qu'une fausse crainte, mais enfin je le crains; je voudrais que vers dix heures vous veniez faire un tour auprès de la maison de M. le juge, et si vous voyez Trim, le nègre de Pierre de St-Luc, je veux que vous l'empoigniez.

—Trim!

—Oui, Trim.

—Mais on ne l'empoigne pas comme ça!

—Prenez deux ou trois hommes avec vous quatre, six même s'il le faut; et si, au moment où je sortirai de chez monsieur le Juge, il me suit, suivez-le dessus, bâillonnez-le et conduisez-le chez vous; je ne voudrais pas qu'il soupçonnât que je me suis mêlé de cette affaire.

—Je ne pourrai pas le conduire chez moi.

—Et pourquoi?

—Parce que, d'abord, je n'ai pas de place convenable pour le mettre en sûreté; en second lieu, parce que je n'ai personne pour le garder, et que je ne puis rester à la maison toute la journée. Mais laissez faire, je sais où le mettre.

—Et où le mettez-vous?

—A l'habitation des champs.

—Oh! non; oh, non, pas là. Je ne voudrais pas pour tout au monde

qu'il vit son maître!

—Son maître, soyez tranquille quant à celui-là, il ne reviendra plus pour raconter son histoire, à moins que ce ne soit une histoire prochaine!

Le docteur ne fit pas attention au trait de finesse de Pluchon qui lui parut de mauvais goût.

—Faites comme vous voudrez, répondit-il brusquement; ne manquez pas toujours de venir ce soir à dix heures, même un peu avant.

—J'y serai et bien accompagné!

—Comment saurais-je que vous êtes arrivé?

—En passant sous la fenêtre, je chanterai: "Montre-moi ton petit poisson".

—C'est très bien.

Le docteur, en quittant Pluchon, se rendit tout droit chez le juge, où il arriva, comme la pendule sonnait huit heures et demie.

—Vous êtes ponctuel, docteur, lui dit le juge en le voyant entrer.

—C'est toujours été une de mes maximes, ponctualité dans le devoir, répondit le docteur Rivard, en faisant un profond salut au juge.

—Je le sais, mon cher docteur, je le sais, c'est une maxime que vous pratiquez à la lettre. Entrons dans mon étude; le temps est un peu frais, malgré la belle et chaude journée que nous avons eue; j'ai fait préparer un bon feu, et nous nous chaufferons en parlant d'affaires.

Le juge approcha deux fauteuils de la grille, dans laquelle pétillait un feu de bois de cyprès jetant une brillante flamme. Après quelques minutes de silence, pendant lesquelles le docteur examina furtivement l'expression de la physiologie joyeuse du juge, ce dernier prit une lettre de son portefeuille et la présenta au docteur Rivard:

—Lisez ceci, mon cher docteur; j'en ai ensuite quelques questions à vous faire.

Elle était adressée à "L'hon. Tancrède R..."

Juge de la Cour des Preuves, Nouvelle-Orléans.

Le docteur ouvrit la lettre et lut attentivement ce qui suit:

"St-Martin, 31 octobre 1836.

"Mon cher Tancrède,

"Aussitôt que j'eus reçu ta let-

CLOCHES DE NOEL

Cloches qui, dans la nuit, sonnez éperdument,
Carillons qui volez au-dessus des prairies,
Mêlez aux flocons blancs vos claires sonneries,
Cloches qui, dans la nuit, sonnez éperdument.

Laissez tomber sur nous un peu de votre joie,
Emportez jusqu'aux cieux les vœux de nos cœurs
Sans jamais mettre fin à vos accents vainqueurs,
Laissez tomber sur nous un peu de votre joie.

Chantez pour le vieillard et riez pour l'enfant.
A l'un donnez la force, à l'autre l'espérance.
Loin du pauvre qui pleure, écoutez la souffrance.
Chantez pour le vieillard et riez pour l'enfant.

Du Roi de Bethléem, alertes messagères,
Vous annoncez partout la venue ici-bas.

En passant répandez des roses sur ses pas,
Du Roi de Bethléem, alertes messagères.

O carillons d'airain, chantez; nous écoutons.
De cet Enfant qui naît, célébrez les louanges
Et mêlez vos accords aux douces voix des anges.
O carillons d'airain, chantez; nous écoutons.

Elevez-vous là-haut, près des pâles étoiles.
Effleurez-les sans bruits de vos sons argentés.
Et revenez vers nous, pleines de leurs beautés...
Elevez-vous là-haut, près des pâles étoiles.

Chantez-nous la splendeur de cette grande nuit:
Parcourez sans arrêt les pays de la terre;
Redites à chacun le sublime mystère:
Chantez-nous la splendeur de cette grande nuit.

Sonnez, sonnez toujours, cloches de nos églises:
En nos cœurs déposez tous vos accents joyeux,
Et demeurant pour nous la voix qui vient des cieux.
Sonnez, sonnez toujours, cloches de nos églises.

Jean BRUCHESI

Mon sabot de Noël

Jésus descend, marmots, chez vous.
Les mains pleines de gais joujoux.

Un bas neuf dans la cheminée,
Mettez tous, en cette journée.

Et soyez bons, ne pleurez pas...
Chut! Voici que viennent ses pas.

Il a poussé la grande porte
Et s'est avec ce qu'il apporte...

Soyez heureux, ô chérubins!
Cherchez de Corège ou de Rubens...

Et dormez parmi vos langes,
Où vous ferez mourir les anges.

Dormez jusqu'aux gais carillons
Sonnant l'heure des réveillons.

Pour nous, fils errants de Bohême,
Ah! que l'ennui fait Noël blême!

Jésus ne descend plus pour nous,
Nous avons eu trop de joujoux.

Mais c'est mainte offre nouvelle-née
Dans l'inférieure cheminée.

Nous avons tant de désespoirs,
Que notre sabot en est noir.

Les meurt-de-faim et les artistes
N'ont pour tout bien que leurs
Cœurs tristes.
Emile NELLIGAN

Pour fêter Noël

Dans la cheminée le feu de bois
Pétillait, et sur un fauteuil votre man-
teau du soir vous attend, c'est
Noël.

Les commerçants ont depuis plu-
sieurs semaines transformé les rues
en vitrines féeriquement décorées,
tout le jour et les jours précédents,
vous vous êtes par différents
achats préparée à fêter dignement
cet anniversaire entre tous fami-
liaux.

Et ce soir, tandis que les enfants,
après avoir diné sous la garde de
leur bonne, déposeront devant la
cheminée leurs petites chaussures,

vous et votre mari irez rejoindre
un restaurant à la mode ce couple
ami qui vous devait, depuis long-
temps déjà, une politesse.

—Que le gentil bavardage des en-
fants ne vienne pas interrompre
vos préparatifs, pour cette sortie
sensationalnelle, et qu'ils sachent se
contenir du "oui, mon chéri", que
vous laisserez distrairement tomber
en vérifiant le pli de vos ondula-
tions, c'est Noël, vous avez bien le
droit de vous amuser! Certes.

Vous me permettez cependant de
songer à certaines fêtes de Noël où
maman présidait elle-même au re-
pas, collaborait à l'installation des
petits souliers devant l'âtre bien-
net, et s'endormait de bonne heure
auprès de ses chéris en rêvant à la
grâce de leur pucier étonnement.

Vous me permettez de songer
aux mamans qui au prix de nom-
breuses veilles ont acheté un mo-
deste joujou et sont plus heureuses
que le destinataire, tant la joie de
donner illumine les cœurs.

Vous me permettez de songer à
la tristesse de ces retours de fête
dans le matin blafard, au sommeil
qui vous clora les paupières alors
que la chambre d'enfants retentira
de cris d'allégresse, vous me per-
mettez de songer au "Chut! ma-
man dort", qui ternira la pureté de
cette joie si naïve... et si confian-
te.

Eh quoi... votre manteau à ré-
intégrer l'armoire et le téléphone va
excuser votre absence?

Comme on sera heureux chez
vous! et comme la robe d'intérieur
élégante que vous venez de revêtir
vous pare d'une grâce nouvelle. Et
chut, ne le répétez pas, vous
êtes, petite Madame... beaucoup
plus jolie que tout à l'heure.

Envoi de P. du TEMIS

Recettes éprouvées

POUR LES BISCUITS DE NOEL

Un ingrédient auquel nous don-
nons une attention spéciale dans les
recettes suivantes est la graisse.
Toutes les bonnes cuisinières savent
que la couleur et le bon goût des

gâteaux, des petits fours, (cookies)
et des biscuits, dépendent prin-
cipalement de la qualité de la graisse
employée, et c'est pourquoi les
milliers de cuisinières se servent
de beurre dans leurs recettes, et
c'est également pourquoi le Service
d'utilisation du lait de la Division
de l'Industrie laitière du Ministère
fédéral de l'Agriculture spécifie
l'emploi de beurre dans les recettes
suivantes:

Biscuits croustillants (Short
Bread).

1 tasse de beurre,
2 1/2 tasses de sucre de fruits,
2 1/2 tasses de farine,
Une pincée de sel.

Défaites le beurre en crème et
ajoutez le sucre et le sel, graduelle-
ment. Ajoutez la farine et pétris-
sez le mélange avec les doigts jusqu'à
ce que la pâte puisse être mise en
forme. Retournez-la sur une plan-
che légèrement enfarinée et pétri-
sez jusqu'à ce que le mélange cra-
que. Roulez-en une épaisseur de 1/2
de pouce. Coupez en formes fan-
taïstes. Faites cuire dans un four
lent (300 à 325 degrés F.) jusqu'à
ce que ce soit légèrement doré (en-
viron 30 minutes). Garnissez, si
vous le désirez, avec des cerises
vertes ou rouges.

Biscuits croustillants aux aman-
des.

Faites passer une tasse d'aman-
des non blanchies par le hachoir.
Saupoudrez avec une partie de fa-
rine. Finissez comme pour les bis-
cuits croustillants.

Biscuits croustillants aux oran-
ges.

Ajoutez à la farine deux cuil-
rées à soupe d'écorces d'orange ré-
pées et une cuillerée à soupe d'é-
corces de citron râpées. Finissez
comme pour les biscuits croustil-
lants.

Gaufres à la vanille.

2-3 tasses de sucre brun,
1 tasse de beurre fondu,
1 œuf,
1 3/4 tasse de farine,
1-2 cuillerée à thé de crème de
tartre.

1-2 cuillerée à thé de soda.

1 cuillerée à thé de vanille.

Ajoutez le beurre au sucre brun.
Ajoutez l'œuf, puis battez bien.
Ajoutez les ingrédients secs tamisés et la vanille. Mettez
par cuillerées sur une toile à cuire
graisseuse. Faites cuire pendant 4 ou
5 minutes à 350 degrés F.

PETITS FOURS AUX FRUIT

2-3 tasses de beurre, 1 tasse de su-
cre brun, -œuf, 2 1/2 tasses de fa-
rine, 1 1/2 cuillerée à thé de soda, 1
cuillerée à thé de sel, 1/2 cuillerée à
thé d'extrait d'aman-
de, 1/2 tasse de cerises confites, 1/2 tas-
se d'aman-
des blanches hachées.

Défaites le beurre en crème.
Ajoutez le sucre graduellement et
faites une crème uniforme du mé-
lange. Ajoutez l'œuf bien battu,
puis battez parfaitement. Ajoutez
l'essence, le soda et le sel tamisés
avec une partie de la farine. En
dernier lieu, ajoutez les cerises et
les amandes bien saupoudrées avec
le reste de la farine. Mettez en rou-
leau. Faites refroidir dans la glaci-
ère plusieurs heures. Coupez en
tranches minces et faites cuire sur
une toile à cuire bien beurrée, dans
un four modéré (375 degrés F.)
pendant 8 ou 10 minutes.

BISCUITS BRUNS

1/2 tasse de beurre, 2 tasses, (once)
de chocolat non-sucré, 1/2 tasse de fa-
rine, 1/2 cuillerée à thé de poudre à
pâte, 1-8 cuillerée à thé de sel, 1
cuillerée à thé de vanille, 1 tasse de
noix de Grenoble hachées.

Défaites le beurre en crème.
Ajoutez les noix bien battus, et
le chocolat fondu au-dessus de l'eau
chaude, la farine, la poudre à pâte,
le sel, la vanille et les noix de
Grenoble. Répandez en couche de
une ponce d'épaisseur dans une lé-
chère bien beurrée. Faites cuire
dans un four à feu modéré (350 de-
grés F.) pendant 20 à 25 minutes.
Coupez en carrés tandis que c'est
encore chaud.

Nos lecteurs sont enchantés
des offres qui leur sont faites par
l'intermédiaire de nos Petites
Annonces. Profitez-en vous aussi.

Feuilleton du "Bulletin"

Une de perdue
deux de retrouvées

Reproduction gracieusement per-
mise par la Librairie Beauchemin,
Montréal.

— 39 —

Quoique la conversation entre le
juge et le docteur eût été tenue à
voix basse, un nègre l'avait toute
entendue, et il s'était retiré avant
d'avoir été remarqué par le doc-
teur, à ce qu'il crut; mais il s'était
trompé!

Le docteur Rivard suivait de
l'oeil le nègre, qui s'éloignait à
grands pas en se mêlant parmi la
foule. Un léger froclement de
sourcil contracta les plis de son
front; c'était un signe qu'il était for-
tement vexé, mais il rendit aussitôt
à sa physionomie son expression
de profonde tristesse, tellement que
le juge ne s'aperçut de rien.

— Adieu

\$25.00 en argent

Un cadeau du "Bulletin des Agriculteurs" à ses abonnés

Nous vous disions, dans notre dernier numéro, que nous traversions une période fort active au Bulletin des Agriculteurs. Nous résumons par ces simples mots la semaine qui vient de s'écouler: Le Bulletin des Agriculteurs complète sa VINGTIÈME ANNÉE D'EXISTENCE. Jamais au cours de sa longue vie (si nous devons en juger par ses livres de comptabilité) ses abonnés ne lui ont envoyé autant d'argent pour abonnements dans le court espace de six jours.

Devant un pareil fait, ses directeurs ont eu l'idée de lancer un concours original, facile et payant. Ils distribueront \$25.00 en prix répartis de la façon suivante:

1er prix	\$10.00
2ème prix	\$ 5.00
3ème et 4ème prix	\$ 2.00
5, 6, 7, 8, 9 et 10ème prix	\$ 1.00

La Direction veut commémorer ainsi le vingtième anniversaire de naissance de sa publication; ses lecteurs ne l'en blâmeront certainement pas.

LE NOUVEAU CONCOURS

Notre campagne d'abonnements a débuté avec la réception de la première réponse affirmative à l'envoi de notre circulaire (offrant le calendrier du Sacré-Coeur comme prime), le onze courant. Nous considérons notre recrutement terminé le 1er janvier 1936, accordant cependant un délai pour les retardataires jusqu'au 11 du même mois. Notre concours consiste tout simplement à répondre à la question suivante:

COMBIEN LE BULLETIN DES AGRICULTEURS AURA-T-IL REÇU D'ABONNEMENTS ENTRE LE 11 DECEMBRE 1935 ET LE 11 JANVIER 1936?

Les réponses les plus justes mériteront les divers prix dont la liste apparaît plus haut.

QUI PEUT CONCOURIR?

- 1) Tous nos abonnés en règle au 11 janvier 1936;
- 2) Tous ceux qui ont payé ou qui paieront \$1.50 d'ici le 11 janvier 1936, ce montant couvrant tous les arriérés passés (quels qu'ils soient) et un abonnement à notre journal jusqu'en décembre 1936;
- 3) Tous ceux qui nous enverront, d'ici le 11 janvier prochain, un abonnement nouveau de \$1.00.

N'ONT PAS LE DROIT DE CONCOURIR

- 1) le personnel attaché à la rédaction, à la circulation, à l'impression du Bulletin des Agriculteurs;
- 2) Plusieurs membres d'une même famille ne comptant qu'un abonné. Cependant, si l'un des membres de cette famille nous adresse un abonnement nouveau, il aura droit à l'envoi de DEUX REPONSES, ce travail ardu de recrutement méritant, à notre avis, deux fois plus qu'un simple renouvellement. Donc, un dollar pour un abonnement nouveau donne DEUX CHANCES à celui qui nous le fait parvenir.

AUTRES PRIMES

On voudra bien noter que ces prix nouveaux en argent N'ANNULENT rien nos offres précédentes:

- 1.—Calendrier du Sacré-Coeur à tous ceux qui nous font parvenir:
 - a) \$1.50, payant tous les arriérés passés et 1 an d'abonnement expirant en décembre 1936;
 - b) \$1.00, payant un renouvellement;
 - c) \$1.00, payant un abonnement nouveau pour un voisin, un parent, un ami, etc.
- 11.—L'une des primes apparaissant en page 5:
 - a) A tous ceux qui nous enverront \$1.00 pour un abonnement nouveau;
 - b) A tous ceux qui nous adresseront \$2.50 pour un abonnement nouveau de trois ans.

CONCLUSIONS

Nous le répétons, le temps des fêtes est éminemment propice à la distribution de cadeaux. Animés de cet esprit de réjouissances, nous voulons faire des heureux. Que chacun donc se mette à l'œuvre sans tarder. Durant ces beaux jours prochains, de multiples occasions se présenteront de se voir, de se visiter. Parlons du Bulletin des Agriculteurs à tous ceux que nous rencontrerons. Profitons de ces réunions pour solliciter un abonnement nouveau. Nos "Babilards" et nos "Abeilles", s'ils veulent s'en donner la peine, nous le devinons, seront les plus heureux dans cette sollicitation. Mettons-nous à l'œuvre sans tarder. Tous connaissent le proverbe: "Rien ne sert de courir, il faut partir à point". Nous attendons des réponses par milliers. Le concours est facile et les prix alléchants. Bonne chance à tous.

Robert RAYNAULD

L'accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis vertement critiqué par les Américains

Une dépêche de l'"Associated Press", en fin de semaine, nous apporte une dénonciation violente du nouveau pacte entre le Canada et les Etats-Unis de la part de M. George-N. Peck, partisan du New Deal, en ce qui concerne tout au moins le commerce avec l'étranger. "C'est un terrible coup porté à l'agriculture américaine", dit-il.

Nous avons cru bon, il y a une quinzaine, de faire connaître ici même les grandes lignes de cette entente commerciale. Sans nous prononcer définitivement sur les résultats futurs de ce traité, nous avons dit que nous en espérons beaucoup de bien pour notre province et le Dominion tout entier; ce fut d'ailleurs l'expression d'opinion de presque toute la presse du pays.

Si la critique générale de cet accord au delà de la ligne 45ème signifie quelque chose, nous croyons pouvoir conclure avec assez de certitude que les Américains eux-mêmes le considèrent comme fort alléchant pour l'agriculteur canadien. Ils semblent bien convaincus que l'administration de notre pays a obtenu le part du lion pour les nôtres. De là ces reproches qui pleuvent de tous côtés à l'adresse du président Roosevelt, reproches qui ne paraissent guère l'effrayer puisqu'il vient de signer des traités identiques avec le Honduras et les Pays-Bas.

Peu nous importent à nous ces querelles intestines. Le fait qu'il convient de retenir est celui-ci: Puisque les termes de l'accord, de l'avis des Américains eux-mêmes, nous favorisent tout particulièrement, sachons en profiter. C'est le 1er janvier qu'entre en vigueur cet accord. Nos cultivateurs seront bien avisés de désigner les lamentations des prophètes de malheur et de se prévaloir au plus tôt des avantages qui nous sont consentis. Cela vaudra beaucoup mieux pour eux-mêmes et pour le pays tout entier.

Robert RAYNAULD

Des obligations du clergé par rapport aux élections politiques

Son Eminence le cardinal Villeneuve public dans la "Semaine Religieuse de Québec" quelques décrets du Premier Concile plénier de Québec (Titre V, chapitre III)

Québec. — La Semaine Religieuse de Québec publie le communiqué suivant de Son Eminence le Cardinal Archevêque:

229. — Obéissance due aux pontifes romains et aux évêques. — Autant il est nécessaire de protéger la foi et de faire servir au bien tous les moyens légitimes que peut fournir la condition présente des sociétés, autant faut-il aussi éviter que la religion ne subisse d'inconvénients graves, en traitant d'une façon inconsidérée des choses politiques. Conséquemment, tous les clercs obéiront en cette matière aux prescriptions des Pontifes Romains, soit dans leurs encycliques à tout l'univers, soit dans leurs lettres aux diverses nations, et aussi aux avertissements de leurs propres évêques.

230. — Ne point confondre la religion avec les factions politiques. — Il serait très mal de confondre la religion avec les factions politiques. "Il n'est pas douteux que dans la sphère de la politique, il puisse y avoir matière à de justes luttes légitimes et que toute réserve faite des droits de la justice et de la vérité, on puisse combattre pour introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général, mais vouloir engager l'Eglise dans ces querelles de partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indistinctement de la religion (1).

231. — Ne point séparer cependant le bien politique de la religion. — La juridiction du pouvoir sacré et celle du pouvoir civil s'exercent sur les mêmes sujets; d'où il arrive qu'une même chose relève, en certains cas particuliers, du jugement et de l'autorité de l'un et de l'autre pouvoir, quoique d'une façon différente. Ce qui peut faire que des lois portées par le pouvoir civil créent de grandes difficultés à l'Eglise et aux bonnes moeurs. L'Eglise ne peut donc pas se désintéresser de l'ordre politique. "Quiconque veut juger équitablement voit bien que le Souverain Pontife, investi par Dieu du magistrat suprême, n'a pas le droit d'arracher les affaires politiques du domaine de la foi et des moeurs."

(2)

Certes, "l'Eglise ne saurait être indifférente à ce que telles ou telles lois régissent les Etats, non pas en tant que ces lois appartiennent à l'ordre civil et politique, mais en tant qu'elles sortiraient de la sphère de cet ordre et empièteraient sur ses droits. Ce n'est pas tout. L'Eglise a encore reçu de Dieu le mandat de s'opposer aux institutions qui nuiraient à la religion et de faire de continus efforts pour pénétrer de la vertu de l'Evangile les lois et les institutions des peuples. Et comme le sort des Etats dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement, on doit soutenir les hommes d'une probité reconnue et qui promettent de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes mal disposés envers la religion (3)."

232. — Intervention du clergé dans les choses politico-religieuses. — a) Si donc des questions surgissent qui bien qu'elles soient appelées politiques, touchent cependant à la foi ou aux moeurs ou encore aux droits de l'Eglise, il n'y a aucun doute que les prêtres ont la liberté et aussi en certains cas l'obligation stricte de s'en occuper même publiquement. Et ils peuvent en traiter non seulement avec les magistrats déjà élus, mais il faut qu'ils avertissent le peuple même dans les élections en cours, de crainte que par un suffrage non averti le peuple n'élève au pouvoir des hommes d'une doctrine ou d'un caractère non approuvés et qu'il ne leur fournisse ainsi des armes dangereuses pour l'Eglise et la société. Et les électeurs sont absolument obligés de suivre alors les avertissements de leurs pasteurs.

b) Mais il n'appartient pas aux prêtres eux-mêmes de juger quelles

sont les circonstances particulières qui puissent parfois persuader le clergé d'intervenir de la façon susdite; cela appartient au Saint-Siège ou à son Délégué ainsi qu'aux Evêques du lieu, car c'est à eux que revient le droit et qu'incombe le devoir de promouvoir le bien de la religion, par les moyens les plus aptes, et de condamner, s'il y a lieu, toute faction adverse à ce bien.

c) Les prêtres doivent conformer aux instructions de leurs Ordinaires leurs paroles et leur conduite, "obéissant volontiers à la discipline imposée par ceux que l'Esprit Saint a placés pour gouverner l'Eglise de Dieu, et respectant leur autorité, qu'ils n'entreprendent rien contre la volonté des évêques, qu'il faut suivre comme des chefs quand on combat pour la religion (4).

d) Il est à souhaiter qu'une direction uniforme, en toute matière, mais surtout dans les choses politico-religieuses, soit donnée par les évêques; autrement des dissensions ou des semblants de dissensions pourraient affaiblir les prescriptions ecclésiastiques; c'est d'ailleurs un exemple très désirable et très utile de concorde à donner aux laïques.

233. — Que les Clercs s'abstiennent des choses purement politiques. — Un clerc s'abstiendra prudemment des questions qui concernent les choses purement politiques ou séculières, et au sujet desquelles, dans les cadres de la doctrine et de la loi chrétiennes, variables sont les jugements des hommes. Qu'il ne se mêle pas, non plus, aux factions civiles, afin de ne point rendre son ministère suspect, et que la Religion qui doit se tenir bien au-dessus des choses humaines, et unir les esprits de tous les citoyens par le lien d'une charité et d'une bienveillance mutuelle, n'ait point l'air de manquer à son devoir: Voilà pourquoi les prêtres auront grand soin de s'abstenir de traiter ou d'agiter publiquement ces questions, soit hors de l'Eglise, soit surtout dans l'Eglise elle-même. (5).

Que si les prêtres ont droit de voter en des élections politiques ou administratives, ils pourront en user mais en toute prudence et sans ostentation. Ainsi, qu'ils le fassent au moment où les électeurs se présentent le moins nombreux, afin surtout de ne pas exciter les esprits. Au reste, même en ceci tous les clercs suivront les conseils de l'Eglise.

234. — Qu'on instruisse le peuple de ses devoirs. — Ce qui précède néanmoins ne doit pas être interprété comme s'il fallait garder un silence absolu au sujet de la très grave obligation qu'ont les citoyens, même dans les choses publiques, de suivre les dictées de leur conscience, et de consacrer leurs forces dans un commun effort à procurer le bien de la religion et de la patrie.

Mais une fois faite cette déclaration, que le prêtre ne favorise pas plus un parti que l'autre, à moins que l'un d'eux s'opposant à la religion, il soit opportun pour le clergé, comme on l'a dit, d'intervenir. Les curés et les confesseurs, en temps propice et selon la pensée de l'Ordinaire, instruiront avec diligence le peuple de leurs devoirs d'électeurs et des fautes à éviter dans les élections.

(1) Léon XIII, Encycl. *Sapientiae christiane*, 10 janv. 1890. Traduction de l'édition de la Bonne Presse.

(2) Pie X, Allocution consistoriale, 9 nov. 1903. Traduction de la Bonne Presse.

(3) Encyclique *Sapientiae christiane*, Traduction de la Bonne Presse.

(4) Léon XIII, Encycl. *Nobilissima Gallorum gens*, 8 février 1884.

(5) Voir Concile de l'Amérique Latine, n. 655.

Quand vous aurez lu

ce journal

NE LE JETEZ PAS

Faites-le lire à un ami.

Les progrès du Québec dans le domaine éducationnel

Ils nous ont permis d'étendre notre sphère de rayonnement collectif

Quelques chiffres comparatifs suffisent pour donner une idée du développement de l'instruction dans le Québec au cours des 15 dernières années. L'augmentation des inscriptions dans les écoles est caractéristique. En 1920, le nombre des élèves fréquentant les maisons d'enseignement s'élevait à 533,381 au lieu de 672,861 en 1932. Le personnel enseignant, durant la même période, a passé de 19,118 à 26,921 personnes. La progression dans le nombre des écoles s'est accentuée dans le même sens: de 7,706 en 1920, les maisons d'enseignement, comprenant les écoles primaires, les collèges, les universités et les écoles spéciales, se sont accrues à 8,602.

Le gouvernement provincial n'a jamais refusé son appui financier aux contribuables du Québec pour l'entretien de leurs écoles. Par des octrois annuels, il maintient les écoles primaires et favorise l'enseignement supérieur et technique. Aux municipalités pauvres, il accorde des subventions additionnelles. Par l'insémination des écoles, les contributions du gouvernement qui étaient de \$2,334,109 en 1920 s'élevaient à \$5,616,737 en 1932. Toutes les catégories d'institutions ont bénéficié et bénéficient chaque année d'octrois substantiels. Les crédits votés durant les trois dernières années révèlent des augmentations remarquables en faveur des écoles rurales, des écoles normales et des collèges classiques. La création de bourses d'études et l'ouverture d'écoles aménagées pour l'enseignement des beaux-arts ont augmenté aussi le montant

des contributions du gouvernement. Durant la seule année 1932, les institutions catholiques ont reçu \$341,000 (collèges classiques, \$260,000, écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires \$81,000). Les subventions aux écoles normales qui étaient de \$185,000 en 1920, se sont accrues à \$313,000 en 1932.

En quinze ans, l'administration provinciale a dépensé \$36,224,656 pour les fins de l'instruction publique. Elle a créé et défrayé les frais d'administration d'institutions d'enseignement supérieur qui ont acquis une réputation internationale par la valeur de leur enseignement. Ces faits dénotent l'intérêt que le gouvernement de la province porte à l'avancement intellectuel de toutes les classes sociales. La population du Québec a l'avantage de bénéficier des facilités éducationnelles que l'administration libérale met à la disposition de ceux qui ont à cœur de se renseigner. L'on connaît l'importance de la culture générale comme instrument de progrès. De nos jours, il importe de ne pas négliger les moyens susceptibles d'accroître la culture de l'esprit et d'étendre par là notre sphère de rayonnement collectif.

Aucun gouvernement n'a fait autant que le gouvernement libéral du Québec pour assurer la prépondérance économique de la province en mettant l'enseignement sous toutes ses formes à la portée de tous. L'œuvre constructive que ce gouvernement a accomplie dans le domaine éducationnel mérite l'encouragement impartial de toutes les classes sociales.

Les Canadiens remportent des championnats à Chicago

Les cultivateurs canadiens qui ont présenté leurs produits à la 36ème Exposition annuelle internationale de bestiaux et à la 17ème Exposition annuelle internationale de grains et de foin, tenue à Chicago du 30 novembre au 7 décembre 1935, en concurrence avec ceux de toutes les parties des Etats-Unis et de beaucoup d'autres pays, ont remporté un grand nombre de championnats, de premiers prix et de centaines d'autres récompenses.

Le Canada a remporté 18 championnats et 12 championnats de réserve; dix des premiers sont pour les moutons, deux pour les bovins, un pour les chevaux et cinq pour les récoltes des champs — blé, fèves, pois, soja et maïs blanc; huit des championnats de réserve étaient pour les moutons et quatre pour les récoltes des champs — blé, fèves, pois et graine de luzerne.

Le plus grand honneur remporté par le Canada à l'Exposition de Chicago a été le Championnat du blé, décerné à W. Frelan Wilford, de Stavelly, Alberta, pour son lot de blé Reward, une variété de rouge dur de printemps, développée par le Service des céréales, de la Division des fermes expérimentales, du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qui a été distribuée pour la première fois au printemps de 1928. L'échantillon de blé présenté par Wilford, qui a été jugé supérieur à des centaines d'autres, pesait 66.6 livres au boisseau. Le blé Reward a déjà remporté le championnat à Chicago tous les ans depuis 1928, sauf en 1931, et c'est aussi avec le Reward que M. Wilford a remporté le championnat du blé à l'Exposition mondiale du Grain, à Regina, Saskatchewan, en 1933.

Le championnat de réserve pour le blé de Chicago est allé à William Rogers, de Tappen, C.B., pour son échantillon de blé Durum, qui pesait 65.4 livres au boisseau.

Les Concours internationaux pour ce que l'on appelle populairement le championnat du blé du monde, a été inauguré en 1911 à la "New York Land Show". Le premier prix est allé à Senger Wheeler de Roslertown, Saskatchewan, qui a remporté un honneur semblable en quatre autres occasions. En ces 25 dernières années les Canadiens ont remporté le championnat 24 fois, et 21 fois sur ces 24 le championnat a été gagné avec une variété de blé créée par le Service des céréales des fermes expérimentales fédérales.

Un autre prix important a été gagné par G. Gordon Finlay de Northwood, Ontario, qui a remporté le championnat pour le soja contre

Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 29 décembre, organisée par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Elphège Brouillet, S.J. Il commentera une page d'Evangile: Marthe et Marie.

Cette causerie commence à 5h. précises. A 5h. 20 récita l'orgue par M. Eugène Lapierre. A 5h. 45 causerie du R. P. Louis-Arthème Tétrault, S.J. sur l'intention de l'apostolat de la Prière pour le mois de janvier: l'estime du don de la foi.

Les produits agricoles canadiens qui bénéficient d'une réduction de tarif dans l'accord commercial réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, sont les suivants: bœufs, vaches, fromage cheddar, de crème, pommes de terre de semence, graines de trefle et de graminées, foin, chevaux, navets, sucre d'érable, céréales pour déjeuner, volailles en vie et habillées, pommes, fraises, bleuets préparés, conserves ou gelées, cerises et pois. Les instruments aratoires et les fourrages sont sur la liste détaxée.

Comment les stations de démonstration viennent en aide à l'agriculture

De toutes les initiatives pratiques des Fermes expérimentales fédérales, une des plus importantes est celle des Stations de démonstration par lesquelles on se tient constamment au courant des problèmes des cultivateurs. Ce contact couvre les opérations pratiques quotidiennes dans la production des récoltes et des bestiaux, la fertilité du sol, les modes de culture, l'essai des récoltes et des variétés que l'on juge être les meilleures pour la terre en question, la conservation et l'emploi du fumier de ferme et des engrais chimiques, l'attente des récoltes, la division et la direction de la ferme, les frais de production, et les données météorologiques, pour voir comment la température du district affecte les récoltes.

Ce contact personnel est encore agrandi par l'attention que donnent l'exploitant de la Station et le représentant des Fermes expérimentales aux jardins potagers, aux fleurs, aux vergers d'essai, à la fabrication de conserves à la maison, aux bâtiments de la ferme, et à l'amélioration des abords de la ferme en général. En fait les Stations de démonstration sont de vraies fermes, exploitées par leurs propriétaires, et qui servent en même temps d'organisation de groupe et de recherches dans toutes les provinces du Canada.

Le ministère de l'Agriculture n'achète pas la terre de ces stations; elle est cultivée sous une entente coopérative entre un cultivateur éclairé et intéressé et les Fermes expérimentales. En considération d'un loyer annuel, ce cultivateur entreprend de fournir la main-d'œuvre et le matériel nécessaire pour conduire les travaux sous la direction d'un surveillant. Généralement, située à une distance considérable des fermes expérimentales, ces Stations sont réellement des postes avancés par lesquels on se procure des renseignements et d'où l'on dissémine les résultats des essais et des données expérimentales.

En 1935, il a été conduit au total 105 projets actifs sur les problèmes de l'agriculture sur les 184 Stations de démonstration qui fonctionnent dans les différentes provinces. A certaines de ces stations, les travaux portent sur des problèmes spécifiques locaux qui affectent les récoltes; il y a par exemple les recherches sur les framboisiers conduites à Mission, C.B.; les essais de culture de l'atoca, à Port Mouton, N.E.; les recherches sur les sols brûlés, à Radville, Sask.; la remise en culture des sols tourbeux, à Caledonia Springs, Ont.; les engrais nécessaires aux sols gris, à Chedderville, Alberta; et les nombreux problèmes de production que toutes les fermes pratiques sont appelées à résoudre.

Calendrier attrayant

Le calendrier de la Banque Provinciale du Canada nous parvient. Il représente l'édifice du Bureau-Chief de cette banque, mais selon une reproduction nouvelle. Les lignes de cet édifice se dessinent magnifiquement et en font ressortir à sa pleine valeur le style élégant. Un gris, d'une riche tonalité, constitue un fond attrayant.

De format modeste, ce calendrier est tout désigné pour le bureau d'affaires, les salles des maisons d'éducation, les foyers où l'on apprécie le beau et la pratique réunis. Comm.

NOTRE SUPERBE CALENDRIER DU SACRÉ-COEUR



1935	JANVIER	1936
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30
31		

Voici la reproduction de notre magnifique calendrier du Sacré-Coeur. Il mesure exactement 18 1/2" de hauteur par 11" de largeur. L'image du Sacré-Coeur et des autres personnages est à multiples couleurs, posée sur un papier résistant, fond vert et brun. Le calendrier lui-même est collé sur un fort carton de couleur brune. Chaque feuille du calendrier porte le mois courant, le mois précédent et le mois suivant. En plus, tous les jours de fêtes civiles et religieuses s'y trouvent indiqués de même que les jours d'abstinence. Cadeau utile et agréable à tous! Hâtez-vous de le mériter!

Témoignage d'appréciation en faveur de nos "Mots Croisés"

Depuis la publication des noms des gagnants de notre DEUXIÈME grand concours trimestriel, nous avons reçu exactement 17 abonnements nouveaux de personnes qu'intéresse cette rubrique. Nous prenons plaisir à reproduire ici même un témoignage d'appréciation démontrant une fois de plus qu'au Bulletin des Agriculteurs, on trouve utilité et agrément.

St-Bruno, ex Lac-St-Jean,
le 13 décembre 1935.

Le Bulletin des Agriculteurs,
1010 est, rue Ste-Catherine,
Montréal, P. Q.

Monsieur le directeur,

Je viens vous remercier de tout coeur de la prime méritée récemment à la fin de votre deuxième grand concours de "Mots Croisés" et de celle de deux piastres obtenue à votre premier concours; j'espère bien être aussi heureuse avec celui qui débute.

Je tiens à féliciter votre journal des pages Les Abeilles. Le Club des Babilards et bien d'autres intéressantes qu'on ne trouve que dans le Bulletin des Agriculteurs. Vous êtes vraiment le journal agricole de la province de Québec où l'on comprend le mieux que le cultivateur et les membres de sa famille sont des gens comme les autres, que toutes les initiatives de nos grands quotidiens peuvent intéresser. A lire certaines feuilles, on croirait vraiment que nous ne méritons pas, nous de la campagne, qu'on se donne quelque peine pour nous divertir.

Je veux faire une mention spéciale des billets si bien rédigés de Grande-Sœur qui sont toujours un régal pour les yeux comme pour l'âme. Enfin, les "Mots Croisés", tout en nous méritant des prix en argent toujours appréciés, constituent un passe-temps très instructif et fort agréable. Aussi, Monsieur le directeur, puis-je vous assurer de mon entier dévouement à votre hebdomadaire et croire que je ne perds pas une chance de le recommander.

Encore une fois, merci!

(Mme) J.-E. P.

Si votre abonnement est échu, "Le Bulletin des Agriculteurs" a besoin que vous acquittiez immédiatement.